



LES CAHIERS DU BOSPHORE  
XXXIV

**AVRAM BENAROYA:**  
**UN JOURNALISTE JUIF OUBLIÉ**  
**SUIVI DE SES MÉMOIRES**

Textes  
publiés et présentés par

**Rifat N. Bali**

**2005**

**SA**

**12881**

**LES ÉDITIONS ISIS**  
**ISTANBUL**





LES CAHIERS DU BOSPHORE XXXIV

LES CAHIERS DU BOSPHORE  
XXXIV

© 2004 Les Éditions Lais

Publié par les Éditions Lais

Semsiyek Sok. No. 14  
Beyoğlu, 34096 İstanbul

Tel.: 00312 231 11 00  
UN JOURNALISTE

Fax: 00312 231 11 00  
SUIVI DE SES MÉMORIES

e-mail: lais@turk.net

www.laispress.org

Première édition 2004  
publié et présenté par

Rifat N. Bali

ISBN: 975-428-132-8

LES ÉDITIONS LAIS  
ISTANBUL



© 2004 Les Éditions Isis

*Publié par les Editions Isis*  
Şemsibey Sok. 10  
Beylerbeyi, 34676 Istanbul  
Tel.: (0216) 321 38 51  
Fax.: (0216) 321 86 66  
e-mail:isis@turk.net  
www.theisispress.org

Première édition 2004

ISBN: 975-428-135-8



LES CAHIERS DU BOSPHORE  
XXXIV

AVRAM BENAROYA :  
UN JOURNALISTE JUIF OUBLIÉ  
SUIVI DE SES MÉMOIRES

textes  
publiés et présentés par

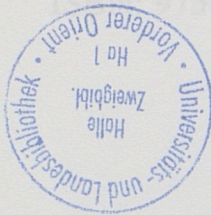
Rifat N. Bali

LES ÉDITIONS ISIS  
ISTANBUL



Rifat N. Bali est né à Istanbul en 1948. Il est diplômé du Lycée Saint-Benoît et de l'École Pratique des Hautes Études, Section des Sciences Religieuses, Sorbonne, Paris. Il est l'auteur de nombreux articles en turc dans des revues telles que *Birikim*, *Tarih ve Toplum*, *Toplumsal Tarih*, *Virgöl* et a contribué à plusieurs ouvrages collectifs. Il est l'auteur des livres suivants :

*Cumhuriyet Yıllarında Türkiye Yahudileri Bir Türkleştirme Serüveni (1923-1945)*, İletişim Yayınları, İstanbul, 1999, *Les Relations entre Turcs et Juifs dans la Turquie moderne*, Les Editions Isis, İstanbul, 2001, *Musa'nın Evlâtları Cumhuriyet'in Yurttaşları*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2001, *Tarz-ı Hayat'tan Life Style'a*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2002, *Cumhuriyet Yıllarında Türkiye Yahudileri Aliya Bir Toplu Göçün Öyküsü, 1946-1949*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2003, *Devlet'in Yahudileri ve "Öteki" Yahudi*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2004, *Anadolu'dan Yeni Dünya'ya, Amerika'ya Göç Eden İlk Türklerin Yaşam Öyküleri*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2004, *Türkiye'de Yayınlanmış Yahudilikle İlgili Kitap, Tez ve Makaleler Bibliyografyası (1923-2003) A Bibliography of Books, Theses and Articles Published in Turkey Concerning Judaism (1923-2003)*, Turkuaz Yayıncılık, İstanbul, 2004.



05 SA 12881



## TABLE DES MATIÈRES

Preface .....	9
Essai N. Bali; "Un journaliste et un journal méconnu: Avram Benaroya et L'Etoile du Levant" .....	11
Avram Benaroya "My Reminiscences of Uncle Albert" .....	25
<i>Ce livre est dédié à la mémoire d'Elza et Nesim Yasef Bali ainsi qu'à Beti, Seza et Nedim.</i>	
Avram Benaroya, "Souvenirs d'un professeur-journaliste" .....	31
Avram Benaroya, "Régime de tutelle" .....	63
Avram Benaroya, "Mon procès" .....	71
Avram Benaroya, "Déclarations de Handouche Sebti Bey au Soudan" .....	83



Rifat N. Bali est né à Istanbul en 1948. Il est diplômé du Lycée Saint-Benoît et de l'École Pratique des Hautes Études, Section de Sciences Religieuses, Sorbonne, Paris. Il est l'auteur de nombreux articles en turc dans des revues telles que *Birikim*, *Tarih ve Toplum*, *Toplumsal Tarih*, *Virgöl* et a contribué à plusieurs ouvrages collectifs. Il est l'auteur des livres suivants :

*Cumhuriyet Yıllarında Türkiye Yahudileri Bir Türkleştirme Serüveni (1923-1945)*, İletişim Yayınları, İstanbul, 1999, *Les Relations entre Turcs et Juifs dans la Turquie moderne*, Les Éditions Isis, İstanbul, 2001, *Musa'nın Evlâtları Cumhuriyet'in Kurucuları*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2004, *Tarih - Hava - İnsan - Yaşam*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2002, *Cumhuriyet Yıllarında Türkiye Yahudileri Bir Yaşam Öyküsü*, Geçmiş, Gelecek, İstanbul, 1946-1949, İletişim Yayınları, İstanbul, 2003, *Devlet'in Yahudileri ve "Çizgi" Yahudi*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2004, *Anadolu'dan Yeni Dünya'ya, Amerika'ya Göç Eden İlk Türklerin Tuzak Öyküleri*, İletişim Yayınları, İstanbul, 2004, *Türkiye'de Yayımlanmış Yahudilikle İlgili Kitap, Tez ve Makaleler Bibliyografyası (1923-2003) A Bibliography of Books, Theses and Articles Published in Turkey Concerning Judaism (1923-2003)*, Turkoz Yayıncılık, İstanbul, 2004.



05 SA 12 88A





## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	9
Rifat N. Bali, “Un journaliste et un journal méconnu: Avram Benaroya et <i>L'Etoile du Levant</i> ” .....	11
Victor Benaroya, “My Reminiscences of Uncle Albert” .....	25
J. Benrubi, “Des Mémoires de Benaroya à ceux de Saadi et Sam Lévi” ....	29
Avram Benaroya, “Souvenirs d’un professeur-journaliste” .....	31
Avram Benaroya, “Régime de tutelle” .....	65
Avram Benaroya, “Mon procès” .....	71
Avram Benaroya, “Déclarations de Hamdoullah Soubhi Bey au <i>Stamboul</i> ” .....	83

Je remercie Les Éditions Isis qui ont accepté de publier cet ouvrage, Victor Benaroya et Rafael Benaroya qui y ont collaborés avec leurs archives ainsi que des photos, le personnel de la Bibliothèque et Part de l'État à Istanbul, des Archives de l'Alliance Israélite ainsi que sans oublier Muséum de la Bibliothèque Nationale de France qui a été un soutien au long de cette recherche, et enfin le Professeur Kerem Ayar qui a eu l'amabilité de me fournir les informations qu'il avait prélevé du dossier *L'Etoile du Levant* aux archives de la Direction Générale de la Presse, Publications et Information à Ankara.

Tevkiye-Osmanbey, août 2004

TABLA DES MATIÈRES

Préface ..... 9

Rita N. Hall, "Le Journaliste et un journal méconnu: Avram Benaroya et l'Étoile du Levant" ..... 11

Victor Benaroya, "My Reminiscences of Odele Albert" ..... 23

J. Benatti, "Des Mémoires de Benaroya à ceux de Sarah et Sam Lévy" ..... 29

Avram Benaroya, "Souvenirs d'un professeur-journaliste" ..... 31

Avram Benaroya, "Régime de tulle" ..... 63

Avram Benaroya, "Mon procès" ..... 71

Avram Benaroya, "Déclarations de Haimanuel Souhni Bey au Sénat" ..... 83



## PRÉFACE

J'ai découvert les mémoires du journaliste et professeur de sténographie Avram Benaroya pendant mes recherches en lisant son journal *L'Etoile du Levant* (1948-1957) deux ans après son décès. J'ai pensé qu'elles pourraient intéresser le monde des études séfarades et turques car elles mettent à la lumière du jour un journaliste et un journal négligés longtemps par les chercheurs s'occupant des Juifs de Turquie ainsi que de l'histoire du journalisme en Turquie. Le présent volume comprend outre ses mémoires publiées en feuilleton dans *L'Etoile du Levant*, entre le 30 juin 1950 et 2 février 1951 ; les mémoires de son oncle neveu Victor Benaroya qui vit aux Etats-Unis ; le compte-rendu d'Avram Benaroya concernant un procès intenté envers lui tel qu'il a été publié dans *L'Etoile du Levant* entre le 4 avril – 16 mai 1952 ; un de ses articles intitulé "Régime de tutelle" où il partage ses souvenirs des années '40, ainsi qu'un entretien avec Hamdullah Suphi Tanrıöver président du Türk Ocağı, publié le 16 juillet 1923 dans *Stamboul*.

Je remercie Les Éditions Isis qui ont accepté de publier cet ouvrage, Victor Benaroya et Rafael Benaroya qui y ont contribué avec leurs souvenirs ainsi que des photos, le personnel de la Bibliothèque d'État de Beyazit à Istanbul, des Archives de l'Alliance Israélite Universelle ainsi que Sara Yontan Musnik de la Bibliothèque Nationale de France qui m'ont assisté tout au long de cette recherche, et enfin le Professeur Korkmaz Alemdar qui a eu l'amabilité de me fournir les informations qu'il avait prélevé du dossier *L'Etoile du Levant* aux archives de la Direction Générale de la Presse, Publications et Information à Ankara.

Teşvikiye-Osmanbey, août 2004

1. Ayte İsmail, "Benaroya", *Akşam ve Tudem*, décembre 1983, no. 60, p. 2.
2. "Nous avons perdu Avram Benaroya", *L'Etoile du Levant*, 1 juillet 1953.
3. Archives Alliance Israélite Universelle, Fonds: Fiche de personnel, copie de la fiche: Mustafa İsmail, 42/51. "Nous avons perdu Avram Benaroya", *L'Etoile du Levant*, 1 juillet 1953.
4. "Une grande peur: la peste à Jeddah", *Sabah*, 22 juin 1953.
5. "L'enseignement de la sténographie turque", *La République*, 16 juillet 1923.



L'histoire de la presse en Turquie est un domaine qui a longtemps été négligé par les chercheurs et un journal négligé par les journalistes. Le présent volume comprend deux articles publiés en feuilleton dans L'Étoile du Levant, entre le 30 juin 1950 et 2 février 1951 ; les mémoires de son oncle neveu Victor Beharova qui ont été publiés dans L'Étoile du Levant entre le 4 avril - 10 mai 1952 ; un de ses articles intitulés "Régime de tutelle" où il passe ses souvenirs des années '40, ainsi qu'un entretien avec Hamdiye Şehit, l'annover président du Türk Ocakı, publié le 10 juillet 1953 dans İstanbul.

Je remercie Les Éditions Isis qui ont accepté de publier cet ouvrage. Victor Beharova et Rafal Beharova qui y ont collaborés avec leurs souvenirs ainsi que des photos, le personnel de la Bibliothèque d'État de Beyrouth, des Archives de l'Alliance Israélite Universelle ainsi que Sara Younan, chef de la Bibliothèque Nationale de France qui m'ont assisté tout au long de cette recherche, et enfin le Professeur Karim Al-Sayid qui a eu l'amabilité de me fournir les informations qu'il avait prélevé du dossier L'Étoile du Levant aux archives de la Direction Générale de la Presse, Publications et Information à Ankara.

Tekirliye-Gamabey, août 2004



## UN JOURNALISTE ET UN JOURNAL MÉCONNUS : AVRAM BENAROYA ET L'ÉTOILE DU LEVANT

Le journaliste Avram Benaroya (Edirne, 1307 (1888) – Istanbul, 20 Juin 1955) est relativement peu connu en Turquie et totalement inconnu dans le monde des études séfarades et turques. Pour cette raison il a été souvent confondu dans le passé avec un coreligionnaire, syndicaliste de Salonique qui porte le même nom.<sup>1</sup> On peut penser que le fait que Benaroya soit inconnu en Turquie, est surtout dû à sa nature discrète. Ceci on peut aussi le déduire des commentaires de son ami J. Benrubi de Paris dans l'article qu'il a publié dans *L'Etoile du Levant* et où il le félicite d'avoir finalement décidé de dévoiler sa vie privée, article qui d'ailleurs est repris dans le présent volume.

### *Avram Benaroya, professeur de sténographie*

Avram Benaroya est né en 1888 à Edirne. Après avoir terminé l'école primaire de l'Alliance Israélite Universelle il continua ses études à l'Ecole Normale Israélite de Paris où il était inscrit sous le nom de Armand Benaroya.<sup>2</sup> Après avoir obtenu son brevet supérieur, Benaroya sera d'abord envoyé en octobre 1910 comme professeur à l'Ecole Sevor Ahayim de Hasköy et puis comme professeur de français dans un lycée de l'Etat à Damas. Il démissionnera de ce poste en décembre 1911 et commencera sa carrière de journaliste.<sup>3</sup> Benaroya enseignera aussi le français au Lycée Galatasaray, le français et la sténographie à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (Yüksek Ticaret Mektebi).<sup>4</sup> A partir de 1917 son ouvrage sur l'enseignement de la sténographie est adopté par le Ministère de l'Instruction Publique. En 1925 le Ministère du Commerce ayant décidé d'introduire la sténographie turque dans les écoles pratiques de commerce de province, Benaroya sera chargé de l'élaboration d'un programme pour cet enseignement en Anatolie.<sup>5</sup> Le premier

<sup>1</sup> Ayşe Tara, "Benaroya?", *Tarih ve Toplum*, décembre 1988, no. 60, p. 2.

<sup>2</sup> "Nous avons perdu Avram Benaroya", *L'Etoile du Levant*, 1 juillet 1955.

<sup>3</sup> Archives Alliance Israélite Universelle, fonds: fiche du personnel, côte de la fiche: Moscou 100-1-42/51. "Nous avons perdu Avram Benaroya", *L'Etoile du Levant*, 1 juillet 1955.

<sup>4</sup> "Una grande pedrita en la prensa Judia", *Şalom*, 22 juin 1955.

<sup>5</sup> "L'enseignement de la sténographie turque", *La République*, 10 juillet 1925.



cours sera établi à l'École de Commerce d'Ankara le 13 octobre 1928 sous sa direction.<sup>1</sup>

Une des plus importantes réformes de la jeune République Turque était l'abolissement de l'alphabet à caractères arabes et son remplacement par un nouvel alphabet à caractères latins, décision qui serait votée comme loi par l'Assemblée Générale Turque le 1er novembre 1928. Un jour pendant que Benaroya donnait un cours de sténographique au Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale, Veysel Genya Bey a assisté à un de ses cours. Le jour suivant il invita Benaroya à son poste et l'informa que l'Assemblée Générale avait décidé d'établir un cours d'enseignement de sténographie pour le secrétariat responsable de l'enregistrement des débats et encouragea Benaroya dans la tâche de former le personnel.<sup>2</sup> Le 2 novembre 1928 Benaroya allait commencer à travailler au Parlement Turc comme professeur de sténographie.<sup>3</sup> Quatre mois après le début des cours, cinq sténographes passaient avec succès le concours de vitesse moyenne (160 syllabes/minute) et étaient engagés au secrétariat du Parlement Turc.<sup>4</sup> Au bout de vingt mois, c'est-à-dire le 30 juin 1930, le secrétariat de l'Assemblée Générale avait finalement remplacé l'enregistrement des débats par la sténographie au lieu de le faire avec des lettres arabes.<sup>5</sup> Benaroya était surtout connu comme professeur de sténographie. La bibliographie suivante, non exhaustive des livres de Benaroya, préparée d'après la collection de la Bibliothèque Nationale de Turquie, montre facilement qu'il a surtout travaillé dans le domaine de la sténographie, raison pour laquelle il était plus connu par cette facette de ses activités que son côté de journaliste:

- *Basit ve Vatani Kıraat. Lectures Patriotiques Faciles*, Beyrouth, 1916, Imprimerie Journal de Beyrouth, 114 p. (avec Mehmed Necib).
- *Türkçe Lisanına Mahsûs Stenografya Usûlü*, Istanbul 1334 (1918), Matbaa-i Âmire, 4+77 p.
- *Türkçe'ye Mahsûs Stenografya Usûlü*, Istanbul 1926, İkdâm Matbaası, 88 p.

<sup>1</sup> A. Benaroya, *Türkçeye Mahsus İstenografi Usulü*, Kâatçılık ve Matbaacılık A.Ş., Istanbul, Ağustos 1929, p. 7

<sup>2</sup> A. Benaroya, *İstenografi Esas Kurallar ve Kısaltmalar*, İkbâl Kitabevi, Istanbul, 1943, p. 2.

<sup>3</sup> Archives du Parlement Turc, lettre du 4 décembre 1928 adressée à la direction du Parlement par son Secrétaire Général.

<sup>4</sup> A. Benaroya, *Türkçeye Mahsus İstenografi Usulü*, Kâatçılık ve Matbaacılık A.Ş., Istanbul, Ağustos 1929, p. 7

<sup>5</sup> A. Benaroya, *İstenografi Esas Kurallar ve Kısaltmalar*, İkbâl Kitabevi, Istanbul, 1943, p. 2.

- *Türkçe'ye Mahsûs İstenografi Usulü*, Istanbul, Kâatçılık ve Matbaacılık Anonim Şirketi, Ağustos 1929, 160 p.
- *İstenografi Esas Kuralları ve Kısaltmalar Ders 1-2*, Istanbul, İnkılap Kitabevi, 1943, 32 p.
- *İstenografi: Esas Kurallar ve Kısaltmalar (12 ders)*, Bölüm 2, Istanbul, Güler Basımevi, 1944, 32 p.
- *İstenografi Dersleri*, Istanbul, Güler Basımevi, 1947 (?), 43 p.

### Avram Benaroya, journaliste

Benaroya appartient à cette classe de journalistes francophones du début du 20ème siècle qui maîtrisaient parfaitement et le français et le turc. Il débute sa carrière de journaliste dans *Le Jeune Turc* (1909-1915)<sup>1</sup>, puis on le rencontre avec ses articles pro-kémalistes dans *İkdam* juste après la guerre d'indépendance,<sup>2</sup> ensuite dans le journal *Stamboul* (1875-1934)<sup>3</sup> où il avait sa colonne qu'il signait avec ses initiales A.B. Il collabora aussi au journal *La République*, (1924-1952) version française du *Cumhuriyet*,<sup>4</sup> à *La Turquie* (1942-1945)<sup>5</sup> ainsi qu'au *Journal d'Orient* (1918-1971)<sup>6</sup> qui était publié par un autre coreligionnaire journaliste francophone Albert Karasu. Benaroya allait franchir une autre étape dans sa carrière de journaliste en publiant le 24 juillet 1948 *L'Etoile du Levant* il sera aussi l'éditeur en chef et il allait signer ses articles soit avec son nom de plume Al-Kaya, soit comme Albert Benaroya, Albert étant la version modernisée d'Avram et le prénom que ses amis et sa famille préféraient utiliser.<sup>7</sup> Le journal était imprimé dans l'imprimerie Albert Karasu qui était le propriétaire du *Journal d'Orient* et paraissait d'abord chaque samedi, et à partir du 18 Août 1948 chaque Vendredi. Parmi ses collaborateurs on compte un certain Ziya Niksel qui signe ses articles sous le nom de plume de "Aydın Sel".<sup>1</sup>

<sup>1</sup> G. Groc – İ. Çağlar, *La Presse Française de Turquie de 1795 à nos Jours Histoire et Catalogue*, Editions Isis, Istanbul, 1985, no. 258, p. 119.

<sup>2</sup> Prof. Dr. Mim Kemal Öke, *Siyonizm'den Uygurluklar Çatışmasına Filistin Sorunu*, Ufuk Kitapları, Istanbul, 2002, p. 387 et 392.

<sup>3</sup> G. Groc – İ. Çağlar, *ibid*, p.172, no. 479.

<sup>4</sup> G. Groc – İ. Çağlar, *ibid*, no. 420, p. 159.

<sup>5</sup> G. Groc – İ. Çağlar, *ibid*, no. 514, p. 182.

<sup>6</sup> G. Groc – İ. Çağlar, *ibid*, no. 262, p. 120.

<sup>7</sup> Communication de Victor Benaroya.

تورکجه لسانه مفصوص

# سنتی عرفیا اصفیاء

تجارت مکتب عالیسنده تدریس ایدلک اوزره معارف عمومیہ نظارقی تألیف و ترجمه  
داثره سی طرفندن قبول ایدلشد

مؤلفی

آورام بنارویا

پارس دارالمعلمیندن مأذون

شام سلطانیسی دوره نانیہ فرانسیزجه معلمی

هر حق محفوظدر

درسمادت — مطبعه عامره

۱۳۳۴



TÜRKÇEYE MAHSUS  
**İSTENOĞRAFI**  
Usulü

(Maarif Vekâleti tarafından tedris ettirilen usuldür.)

**A. BENAROYA**

Ankara İstenoğrafi Kursu Müdürü

T.B.M.M. İstenoğrafi Muallimi

*Her hakkı mahfuzdur.*

Ağustos 1929

**İSTANBUL**

Kâatçılık ve Matbaacılık Anonim Şirketi



Maarif Vekilliği İstenografi Komisyonunca  
Kararlaştırılan Devlet Sistemine uygun

# İstenografi

*Esas Kurallar ve Kısaltmalar*

A. BENAROYA

T. B. M. M. nin

İlk istenograflarını yetiştiren

Yüksek İktisat ve Ticaret Okulu

Lise Kısmı öğretmenlerinden

ve İstenografi Komisyonu

üyelerinden

•



HAZİRAN-1943

TARİK GÜCÜYENER



L'Etoile du Levant

Hebdomadaire politique indépendant paraissant le Samedi

année - No. 1 Samedi 24 Juillet 1948 - 17 Tamuz 5708

rapport de Louvorne
visibles, finales
et logiques...
permettent tout d'abord
de nous entretenir dans la faculté
concordante avec une
de l'indépendance de l'Etat
Israël. On ne cessait parier
de l'indépendance de l'Etat
Israël qui fut le point de
de convergence, le point de
de convergence, le point de
de convergence...

Un entretien avec Me A dalto, député d'Istanbul

Le club sportif de la jeunesse israélite

Le Congrès Interparlementaire

L'hebdomadaire député démocrate d'Istanbul, Me Avram Benaroya, nous a fait un entretien...
LE CLUB SPORTIF
Le club sportif de la jeunesse israélite a organisé un tournoi de football...

A nos lecteurs

Nous vous présentons un portrait d'un homme modeste, mais distingué. Par le gros des caractères que nous possédons, son caractère peut être dit...
Tous dépensés de l'année que vous lui ferrez et des engagements que nous voudrions bien lui consacrer...

Le Congrès Juif Mondial La situation des Juifs dans les pays arabes

Le C.J.M. consistait de ses représentants dans le monde des Juifs...
Ainsi, nous sommes en mesure de vous donner une idée de la situation des Juifs dans les pays arabes...

PROPOS RECUEILLIS

Chaque question qui paraît à Istanbul nous est adressée à titre de...
Les discussions ont commencé dans l'après-midi à 14 heures...

COMMUNIQUÉ AUBURNVILLE, LA PUBLICATION DU COMPTE-RENDU COMPLET DE LA CONFÉRENCE HISTORIQUE TENUE A MONTREUX PAR LE CONGRÈS MONDIAL DES JEUNES ISRAËLITES EN 1947. LE PRÉSIDENT DU CONGRÈS JUIF MONDIAL.

AVRAM BENAR...
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:5-1192015415-47776990X-12/fragment/page=19

L'article publié dans *L'Etoile du Levant* à l'occasion du septième anniversaire de sa parution ne manque pas d'intérêt car c'est plus au moins une sorte de déclaration de la mission que le journal se donnait:

*L'Étoile du Levant* achève demain sa sixième année pour entrer dans le septième. C'est un bel âge pour un journal judeo-turc de langue française. Lorsque l'année dernière, le propriétaire, dans un accès de lassitude avait manifesté l'intention de la fermer, la réprobation fut aussi générale qu'amicale. C'est que l'hédomadaire est considéré par tous comme un organe fort utile pour judaïsme – turc parce qu'il sert de trait d'union entre lui et le monde juif d'extérieur. Ce rôle, le journal l'a rempli conscienseusement et dignement au même titre que les journaux juifs de France, d'Angleterre, d'Amérique et du Canada. Son but n'est point et ne saurait être de donner des informations sur les événements du jour, cette tâche étant du domaine de la presse quotidienne. Il s'est donné plutôt pour objectif d'une part de renseigner ses lecteurs sur ce qui se passe dans le Diaspora, de les mettre au courant des grands problèmes du judaïsme mondial par des écrits documentés et puisse aux meilleurs sources et, d'autre part, de donner au monde extérieur une image plus au moins exacte de la vie juive en Turquie. Cette double tâche. Il croit l'avoir assez bien remplir, à en juger par les appréciations et encouragements reçus.

Cette année on a vu apparaître à côté de M. Joseph Hazan d'Izmir, M. Israël Guéron et du Dr. AMO, pseudonyme d'un de nos praticiens connus, la signature de M. Salomon Guéron qui réserva ses écrits des commentaires du 'Pirke Avoth' à des analyses talmudiques et à des contes allégoriques d'où se dégage une morale saine et pure.

Cette année, nous nous plaisons à saluer l'entrée dans notre équipe d'un nouveau collaborateur anonyme qui signe ORLY. Le lecteur en a eu déjà la primeur la semaine dernière (*Les Gars de la Marine*) et on lira, cette semaine, une savante et émouvante biographie de Théodore Herzl à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort.

C'est donc sous d'heureux auspices que l'Etoile entre dans sa septième année. A ses amis et lecteurs de prolongera ses jours.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> "VIIème Année", *L'Etoile du Levant*, 23 juillet 1954.

Benaroya sera décédé le 20 Juin 1955. Ses dernières paroles furent de demander si le journal était arrivé.<sup>1</sup>

## MAARİF ÂLEMINİN ACI KAYBI

Başın ve maarif âleminin de  
geril bir simasını daha kaybettik.  
Uzun seneler resmî devlet okulla  
rında Fransızca lisan ile mucidi  
bulunduğu Türk stenografisini ted  
ris eden, Büyük Millet Meclisinin  
ilk stenografılarını yetiştiren Av  
ram Benaroya evvelki gün vefat  
etti.

Başın sahasında Fransızca lisa  
nında müteşir muhtelif gazete  
lerde çalışmış olan merhum, alti  
senedenberi sahip ve başmüharriri  
bulunduğu haftalık "L'Etoile  
du Levant" gazetesini neşretmek  
le meşguldü.

Dünya saat 18 de Neve Şalom si  
nagonunda yapılan cenaze mera  
siminde akrabaları, dost, meslek  
daş ve talebelerini görmek şatır  
kündü. Orada hazır bulunanlar,  
daima memleketine hizmeti şar  
edilmiş Avram Benaroya'nın şah  
suna karşı son vazifelerini ifaya  
gelmişler, gazeteci arkadaşımız  
Kamuran Çelebi de, kendi ifade  
siyle "20 senelik sevimli ve nük  
tedan dostu" na karşı beslediği  
sevgi, hürmet ve takdir hislerini  
âlenen ifade etmek ihtiyacını his  
setmiştili.

"İstanbul Ekspres" kederli kâ  
deşlence, akrabalarına ve meslek  
daşlarına başsağlığı diler.

## Les obsèques de M. Avram Benaroya

Hier, à 13 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Avram Benaroya, propriétaire et directeur de l'« Etoile du Levant ».

Une assistance nombreuse avait tenu à rendre un dernier hommage au défunt, qui homme modeste, mais possédant de hautes qualités de cœur et d'esprit, s'était assuré les sympathies tant des milieux journalistiques que des autres milieux de notre ville.

S.E. le grand rabbin présidait la cérémonie.

Un petit discours en hébreu et un autre en turc ont été prononcés respectivement par l'adjoint du grand rabbin et M. Kâmrân

notre journal, au nom de l'Association de la presse et en tant qu'ami personnel du défunt.

Le consul d'Israël, M. Galli, le conseil laïc, au complet, avec à sa tête, son président, M. Nasai, les représentants de toutes les communautés et de nombreux anciens élèves assistaient à la cérémonie.

On remarquait, également, dans l'assistance un certain nombre de représentants de la presse, notamment, M. Abramovitch, administrateur du « Journal d'Orient » ; MM. René Houille et Nicolas Fumelle, respectivement rédacteur en chef et administrateur du journal « Istanbul », etc.

Ses funérailles auront lieu le 22 juin 1955 à la synagogue Neve Şalom. Le Grand Rabbin Rafael Saban, le Consul d'Israël Galli et les représentants de la presse francophone, *Le Journal d'Orient* et *Istanbul* seront présents. Cependant *Le Journal d'Orient*, auquel il collabora pendant de longues années, ne fera aucune mention de son décès. La seule eulogie qui sera publiée dans la presse turque sera celle de *Istanbul Ekspres*,<sup>2</sup> et celles de ses amis Joseph Hazan et Dr. M.O. Albukrek publiés dans *L'Etoile du Levant*.<sup>3</sup> A la synagogue la seule eulogie sera prononcée par son ami et collègue de vingt ans Kâmrân Çelebi, le directeur du journal *Istanbul Ekspres*. Aucun notable de la communauté Juive ou collègue de la presse judéo-espagnole ne prononcera d'eulogie. Cette indifférence sera critiquée par *Şalom* de la presse ocale judéo-espagnole.<sup>4</sup> Cependant Eugène Weill, secrétaire général de l'Alliance, n'oubliera pas cet ancien instituteur de l'Alliance et adressera une lettre de condoléance à *L'Etoile du Levant*.<sup>5</sup> Benaroya sera enterré au cimetière

<sup>1</sup> "Nous avons perdu Avram Benaroya", *L'Etoile du Levant*, 1 juillet 1955.

<sup>2</sup> "Maarif âleminin acı kaybi", *Istanbul Ekspres*, 23 juin 1955.

<sup>3</sup> M.O. Albukrek, "L'Adieu", *L'Etoile du Levant*, 1 juillet 1955 / Joseph Hazan, "A Abraham Benaroya", *L'Etoile du Levant*, 22 juillet 1955.

<sup>4</sup> "La seremonia funebre del regretado jornalista Avram Benaroya", *Şalom*, 29 juin 1955.

<sup>5</sup> "La vie à Istanbul", *L'Etoile du Levant*, 22 juillet 1955.

l juif d'Arnavutköy.<sup>1</sup> Sa tombe est toute simple et porte l'inscription suivante:

Albert Benaroya décédé le 20.06.1955 à l'âge de 67 ans vers le repos éternel. Tu t'es envolé laissant parents et amis de douleurs éplorés. Doué d'une haute valeur morale et culturelle tu étais partout célèbre et universelle. Que ton âme repose en paix. Tu as fait tant de bien à l'humanité.



<sup>1</sup> La tombe est située dans le carré Yeni Ada.

Après son décès le journal sera dirigé par Isak Kohen,<sup>1</sup> qui publiera deux mois après le décès de Benaroya l'éditorial suivant :<sup>2</sup>

Ce journal, depuis quelques semaines, continue à se présenter à vous sous sa forme accoutumée. Il lui manque pourtant quelque chose : le souffle ardent, le caractère déterminé de son fondateur, Avram Benaroya. Comme pour tant de créations humaines, on eût pu être porté à croire qu'avec la disparition de l'un, son œuvre se désagrègerait. Nous avons résolu que ce ne serait pas.

Nous l'avons résolu parce que ce journal, s'il n'existait pas, aurait dû être créé. Par la longue abnégation, par le courage civique de son créateur, nous l'avons trouvé tout prêt. Nous entendons le maintenir et, possiblement l'améliorer. Nous le maintiendrons pour ce qu'il doit être, l'organe de presse du Judaïsme de Turquie. Nous tenons à cette définition, au fait que nous sommes des citoyens turcs et que nous sommes des Juifs. Que nous avons, de la part de notre Gouvernement, la pleine reconnaissance de notre individualité juive, dans le cadre de notre loyauté entière et de nos devoirs envers le sol qui nous a vus naître et sur lequel nous vivons. Et nous la soulignons pour bien marquer qu'en dehors des informations de caractère général tout ce que nous imprimerons n'aura qu'un seul but : le bien-être, le relèvement du niveau de la Communauté Juive de Turquie.

Notre pays, au cours des dernières années, est devenu un creuset dans lequel les meilleurs éléments sont en fusion pour créer un avenir prospère, digne de ses citoyens. La Communauté Juive de Turquie ne s'est pas dérobée à cette œuvre de redressement. Conscient de ce qu'un tout meilleur n'est que l'addition de ses divers ingrédients, améliorés eux-mêmes, le Judaïsme de Turquie s'efforce de secouer la poussière d'une longue période d'incurie communale. Des résultats admirables ont été acquis. Ils doivent être consolidés. Et beaucoup est encore à faire ; ce journal s'efforcera d'y aider. En toute indépendance, mais avec un seul idéal : Servir, il prendra à cœur tout ce qui est susceptible de relever notre Communauté. Et pour servir d'exemple et d'émulation, il tiendra ses lecteurs au courant des faits saillants dans le Yichouv et les Communautés du Galouth.

Tel est notre programme. Nous serons parfois amenés à critiquer ou à louer, à susciter ou encourager des initiatives, au besoin à défendre notre collectivité. Nous commettrons peut-être des erreurs, en cours de route. Nous serons heureux d'être repris, tant que la critique sera honnête, sincère, constructive. Mais nous nous abstiendrons de toute polémique stérile, de toute controverse sans issue.

Avram Benaroya est mort. Mais ce journal, son œuvre, vit. C'était, dans l'esprit du défunt, un journal des Juifs de Turquie. Avec votre bienveillance, amis lecteurs, il continuera à l'être.

<sup>1</sup> Dossier A254 des Archives de la Direction Générale de la Presse, Publications et Information. Renseignements fournis par le Prof. Dr. Korkmaz Alemdar.

<sup>2</sup> "A nos lecteurs", *L'Etoile du Levant*, 5 août 1955.



Le thème commun de tous ses éditoriaux ainsi que des articles signés par son nom de plume Al-Kaya était la poursuite d'une citoyenneté à part entière au nom de tous ses coreligionnaires turcs. Le thème qui revient tout le temps est une critique profonde de la période du Parti Unique (1923-1945), période où les droits constitutionnels des citoyens turcs non-musulmans étaient suspendus bien qu'ils soient reconnus dans la Constitution de 1924. Par exemple le droit d'entrer dans la fonction publique reconnu par la clause 92 de la Constitution, n'était reconnu de facto qu'aux seuls citoyens musulmans. Benaroya tout en critiquant cette période exprimait aussi son espoir que dans la nouvelle ère démocratique de la Turquie qui s'ouvrait à partir de 1946 les citoyens non-musulmans pourraient finalement jouir de leurs droits constitutionnels. Benaroya restera toujours un partisan fervent de la Turcification des Juifs de Turquie comme le montre un de ses articles publié dans *Stamboul*. Dans cet article Benaroya, tout en étant partisan de l'assimilation et turcification des minorités, attire l'attention des autorités sur fait que le licenciement des employés non-musulmans travaillant dans les établissements privés et d'État était un paradoxe et risquait d'engendrer dans les minorités le sentiment que tout effort de turcification était inutile puisque l'État était résolu à les expulser des entreprises dans lesquelles ils travaillaient.<sup>1</sup> Pour Benaroya la Turcification et la fidélité à la Turquie n'était pas contradictoire avec l'amour pour l'État d'Israël, ce qu'il répétera à plusieurs reprises dans ses éditoriaux de *L'Etoile du Levant*.

En lisant ses mémoires le lecteur pourrait se demander quel était l'impact de *L'Etoile du Levant* auprès de la société turque et de la communauté juive. Il est très difficile de faire une analyse. Tout d'abord il s'agit d'un journal francophone hebdomadaire avec un tirage très limité, probablement 1500-2000 exemplaires.<sup>2</sup> Étant un journal francophone il est évident qu'il ne pouvait s'adresser qu'aux élites républicaines et communautaires, le français étant la lingua franca de la classe dirigeante de cette époque ainsi que de l'élite dirigeante de la communauté juive. Est-ce que Benaroya a pu atteindre cette audience qu'il visait? Est-ce que son journal a eu un impact sur eux? Toutes ces questions sont très difficiles à répondre, faute d'archives et de témoins. Dans un article publié après le décès de Benaroya par le docteur Albukrek, ami et en même temps collaborateur de *L'Etoile du*

<sup>1</sup> *Stamboul*, 5 avril 1925, cité dans "Review of the Turkish Press for April 1925", National Archives and Records Administration, Maryland, Records of the Department of State Relating to Internal Affairs of Turkey, 1910-1929, Microfilm 353/74, document 867.9111/94, pp. 20-22.

<sup>2</sup> Estimation du journaliste Sami Kohen. D'après Kohen, *Le Journal d'Orient* avait une circulation d'à peu près 4000 exemplaires tout en s'adressant à une audience francophone plus large.





*Levant* (il signait ses articles avec le nom de plume Dr. Amo) ce dernier soutient que le journal avait eu un impact définitif sur la communauté :

Mon cher Benaroya, notre camaraderie avait pris naissance à Paris il y a très longtemps, dans le bel édifice de l'Ecole Normale Israélite Orientale d'Auteuil. Tu étais mon aîné de quelques années. Le hasard nous fit nous rencontrer depuis, ici et là. Mais notre amitié fut scellée il y a quelque sept ans, autour du berceau de ton enfant : 'L'ÉTOILE DU LEVANT'. Ce journal fut ton miracle. Tu le portas vite assez haut pour qu'il devînt 'le journal des gens distingués' et pour que chacun se sentît fier d'y collaborer. L'Elite d'Istanbul s'empessa, en effet, de couvrir ses pages. Chacun à l'envie, lui apportait l'obole de sa plume pour le bon combat, le combat contre l'INDIFFERENCE mortelle dont souffrait alors la Communauté juive de notre ville. A la même époque, les consciences se réveillèrent, des énergies se firent jour, des réformes furent entreprises dont quelques une menées déjà à bien : d'autres suivront car l'élan a été donné. Tout cela n'est pas l'effet du hasard. En dépit de la grande modestie, je te dirai que notre Communauté te doit beaucoup.<sup>1</sup>

Je pense qu'il faudrait considérer avec une certaine prudence ces lignes du Dr. Albukrek car même si Benaroya a pu influencer les élites communautaires cette influence était plutôt très limitée, la classe moyenne de la communauté juive n'étant pas francophone.

Benaroya et *L'Etoile du Levant* furent les derniers représentants d'une certaine classe sociale, derniers héritiers d'une culture francophone qui a totalement disparu dans la seconde moitié de la décennie 1970 après que *Le Journal d'Orient* ait aussi à son tour cessé d'exister.

Rifat N. Bali

<sup>1</sup> M.O. Albukrek, "L'Adieu", *L'Etoile du Levant*, 1 juillet 1955.



Le titre de l'article est explicite avec le nom de l'auteur. L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens. L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens. L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens. L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens.

L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens. L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens. L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens. L'impact de son journal sur la communauté juive est un impact qui a été étudié par les historiens.

<sup>1</sup> "Journal of the Turkish Press for April 1925", National Archives and Records Administration, Maryland, Records of the Department of State, Bureau of Information, Turkey, 1916-1929, Microfilm M3774, document 867811104, pp. 302-303.  
<sup>2</sup> "Journal of the Turkish Press for April 1925", National Archives and Records Administration, Maryland, Records of the Department of State, Bureau of Information, Turkey, 1916-1929, Microfilm M3774, document 867811104, pp. 302-303.

## MY REMINISCENCES OF ONCLE ALBERT

Avram Benaroya was born in Edirne (I don't know the exact year), the oldest child of Isak and Mazaltuca. He had a sister, Sultana Benaroya (never married), and a younger brother, Benjamin Benaroya (his son now lives in Ramat Ahayel –Tel Aviv).

He was called Albert from a young age. He was a precocious child. He attended the Alliance Israélite School (Béné Bérith) in Edirne. He skipped a class-year or two, thus graduating from the Alliance before his friends... He was a brilliant student, especially in mathematics. As was the custom in those days, the top graduates of the Alliance were sent for further studies to France, to become teachers in other Alliance schools. In addition to attending classes in Paris, he studied mathematics on his own. He was fascinated with statistics and probabilities. Although he did not attend a single class in mathematics at the Sorbonne, he took the final examination. He was one of the few students who passed.

While in Paris, he studied the Turkish language, and based on statistics of the occurrence of letters, he developed the Turkish shorthand (stenography). He also studied Arabic on his own, because of the many Arabic words in the Ottoman Turkish. But he did not get the credit for inventing the Turkish shorthand. The credit was given to a Turk, who plagiarized Uncle Albert's creation, made some minor modifications, and then took the credit with the blessing of the government. He accepted that as a fact for being a Jew in the Turkish Republic... He was a realist. Uncle Albert was very interested in worldwide Jewish causes. He would cite Jews who have accomplished important or famous things. He was very proud to be a Jew. His discussions during WWII with Viktor Kohen, a bridge partner and Uncle Nissim Benaroya's neighbor, on world affairs and the plight of the European Jews, were followed by all present with great interest and were very memorable. He was not an observant Jew however, he attended religious services very rarely. Deep in his heart, he was a real Zionist.



When the Alliance students finished their studies in France, they would be assigned by lottery to an Alliance school to be a teacher. In the lottery, Uncle Albert drew a small town in Iran. He refused to go there. I don't know how he got away from his commitments. He returned to Turkey just as WWI started. He was drafted into the Turkish army. Because he knew Turkish, French, Spanish (?) and Arabic (?), he was sent to Damascus to be the official censor at the Post Office. He spent WWI in Damascus. He never talked much about his stay there. He did not complain either. He used to say that Damascus is an interesting city, with a large Jewish population who accepted him as one of them.

When he was released from the army, he decided to become a newspaperman in Istanbul. I don't know for which paper he wrote at that time. The Turkish Independence war was in full swing and he wrote pro-Turkish views. He had heard of the anti-Semitism that had started in Salonica after the Greek occupation, and he had not forgotten a few experiences he had in France for being Jewish. I don't know how he found out about Mudanya Mütarekesi, but with three other foreign journalists, they rented a sail boat and made the perilous journey to Mudanya. He was the only Turkish newspaperman who covered the event. He met İsmet İnönü and other Turkish dignitaries of the new Republic. At the end of the meeting, he gave the Turkish delegation a complete transcript of the proceedings he had prepared using his new shorthand. The Turks were surprised and delighted.

When the Birinci Büyük Millet Meclisi was convened in Ankara, he was asked to be its secretary. Avram Benaroya is the first Büyük Millet Meclisi Kâtibi. He met all the leaders. Apparently there were many debates as to how to govern the new Turkey. The Soviet Union had provided a lot of financial and material help. There was faction who wanted to establish a Soviet type republic. Another faction (favored by the few Dönmes present), wanted to be a dominion of the United States, like the Philippines. Some Islamists wanted to keep the caliphate, others wanted to abolish it immediately (it was abolished a few years later). Uncle Albert was fascinated by these discussions, on how a new country is going to be established and governed. It is not well known, at least not well covered in Turkish history school books, that several members of the first government cabinet that was formed under Mustafa Kemal Pasha were eventually sent into exile as ambassadors. Among them were Cami Baykurt (communist) who was sent to Rome, Hüsrev Gerede to Tokyo (and then to Berlin), another to Bucharest, and one to Washington. These were heroes but had different views, ideas and philosophies from Atatürk's. Uncle Albert knew most of them, and he kept in touch with several of them...



Cami Baykurt, after his return from Rome, became our history professor during my last year at Robert College. The first day, he called me and asked me if I was a relative of Avram Benaroya. I will never forget what he said, "Bu adamda kafa var, kafa .... Sen ona biraz çektin mi?"

When the Turkish Republic was officially declared, Uncle Albert was in Istanbul. He resumed his newspaper career. Somewhere along, he started to work for *Le Journal d'Orient*, for Albert Karasu the publisher. As far as I know, he worked for that paper until the end. He also got a job at Galatasaray Lisesi to teach shorthand. He brought his sister from Edirne and took care of her. They lived in an apartment in Tünel-Tepebaşı...

When around 1945 Cami Baykurt returned from Rome and started to publish *La Turquie*, he asked Uncle Albert to write a column. He started writing a column for *La Turquie*, and continued to work for *Le Journal d'Orient*.

Uncle Albert thought that the Benaroya name came from Pena (with an enye) Roja, Red Rock in Spanish or Al-Kaya in Turkish (actually Ciudad de Penarroya, a small town in Andalusia). He sometimes used the pseudonym Al-Kaya and wrote many column under that name. The most notable is the poem he composed on the death of Atatürk (in 1938), using each letter of the word "Atatürk" for the beginning of each line. I regret I don't have a copy of that poem.

Uncle Albert loved to play poker and bridge. He was a member of the "Klüp" in Galata. It was convenient, he would go there to play poker or bridge after teaching his class at Galatasaray Lisesi. He usually won. Sometimes he would explain his decision using simple probability logic. He was a superb player. He was a regular at our home poker parties, played many nights during the week and especially during week-ends. He had a standing invitation to come for lunch every Sunday, and then go to the home hosting that day. Although he won most of the time, everybody loved to play with him. In bridge, there was not a close second. He was always the champion.

Uncle Albert was also very good with his nephews and nieces. I remember he would take me and/or his other nephew, Rafael, my cousin, for a walk and he would ask us questions combining mathematics and logic. He must have been a very good teacher at Galatasaray. Once I asked him what is the probability of a trained monkey writing a masterpiece. He said that I just had defined "zero."



I don't think Uncle Albert ever went to see a movie. Although he never married, he did have an eye for the ladies. He would sometimes comment, "she has pretty eyes" or "pretty legs", etc.

Before I left Turkey for the United States, he took me aside and gave me some advice... "Try to do more than the school requires. Write often to your parents, they love you too much, you should not let them worry... and most important, see the country, study the habits... it is a rare opportunity... that is what real education is."

I hope this will help you understand better Uncle Albert.

Victor Benaroya  
Maryland, 21st May 2003.

## DES MÉMOIRES DE BENAROYA À CEUX DE SAADI ET SAM LÉVI

Je lis avec beaucoup de plaisir les «Mémoires d'un Professeur Journaliste», que le Directeur de *L'Etoile du Levant* publie, depuis quelques semaines dans les colonnes de ce journal. J'ai déjà rapporté l'intérêt qui s'attache à ce genre de publications, d'abord au point de vue documentaire, ensuite pour ce qu'elles révèlent de la personnalité de leur auteur. Dans le cas de M. Benaroya, cette seconde considération est ce qui séduit le plus, si curieux que soient, par ailleurs, les événements qu'il rapporte. Grâce à ces Mémoires, on va enfin connaître un confrère qui semble avoir pris un malin plaisir, durant de longues années, à se dérober, à faire parler de lui le moins possible. Quand je pense que j'ai eu l'occasion de le rencontrer, je ne sais combien de fois à la rédaction du «Journal d'Orient», et qu'en dehors d'une poignée de mains, d'un sourire, nous n'avons jamais eu l'occasion d'échanger la moindre confidence, si bien que je ne me suis guère douté qu'il avait fréquenté comme moi, et bien avant moi, cette chère et vieille Maison d'Auteuil où se forme le personnel enseignant de l'Alliance ! C'est maintenant, où 2,000 kilomètres nous séparent que je commence à connaître mon collègue et confrère Benaroya.

Le voici donc lancé dans le récit de ses souvenirs, qu'on espère nombreux et variés pour la plus grande joie des lecteurs. Dans sa relation de la deuxième interview qu'il a obtenue du général Ismet pacha, A. Benaroya semble éprouver une certaine gêne à parler de lui à la première personne et prend la précaution de s'excuser auprès du lecteur de l'emploi du «je» et du «moi». Ce retour sur lui-même m'a rappelé l'effacement que le rédacteur du *Journal d'Orient* recherchait autrefois. Il y a ainsi des petits traits révélateurs qui en apprennent sur la nature de celui qui écrit, beaucoup plus qu'un gros volume. Souhaitons, toutefois, que ce Directeur de l'«Etoile» ne fasse pas de retours sur lui-même si ce n'est dans ses souvenirs et qu'il donne libre cours à sa verve, comme je l'ai vu faire à deux autres journalistes, nos maîtres, dont les Mémoires constituent une lecture délectable.

J. BENRUBI  
*L'Etoile du Levant*,  
18 août 1950.



DES MÉMOIRES DE BENAROYA A CEUX DE ZAADI ET

SAINT-ÉTIENNE

Je vous envoie donc dans le cadre de ses souvenirs, qu'on espère nombreux et variés pour la plus grande joie des lecteurs. Dans sa relation de la dernière interview qu'il a obtenue du général Jamet pachà, A. Benaroya s'efforce d'établir une certaine gêne à parler de lui à la première personne et prend la précaution de s'excuser auprès du lecteur de l'emploi du «je» et du «moi». Ce retour sur lui-même n'a pas empêché l'effacement des lectrices de l'œuvre d'Oryza recherchait ailleurs. Il y a ainsi des pages très intéressantes qui en apprennent sur la manière de celui qui écrit, beaucoup plus qu'un gros volume. Souhaitons, toutefois, que ce Directeur de l'«Etoile» ne fasse pas de retour sur lui-même si ce n'est dans ses souvenirs et qu'il donne libre cours à sa prose, comme je l'ai vu faire à deux autres journalistes, nos maîtres, dont les Mémoires constituent une lecture délectable.

J. BÉNAROYA  
 1, Rue de la Paix  
 12 août 1950





## SOUVENIRS D'UN PROFESSEUR-JOURNALISTE LA CONFÉRENCE DE MOUDANIA

### *L'incroyable nouvelle*

Le plus beau jour de ma carrière de journaliste ce fut un mercredi du mois de septembre 1922. On était au lendemain de la grande victoire de Domlou Pinar qui aboutit à la libération d'Afyon Karahissar. Les troupes victorieuses de Mustafa Kémal s'avançaient ou plutôt volaient vers l'ouest balayant l'ennemi devant elles, aiguillonnées qu'elles étaient par l'ordre du jour célèbre du Gazi «Soldats, votre premier objectif c'est la Méditerranée». La cavalerie de Réfet pacha venant du sud harcelait les flancs de l'ennemi qui battait en retraite. A Istanbul nous vivions des heures émouvantes, dans l'attente des nouvelles sur le développement des opérations de l'armée kémaliste. Les informations étaient pour la plupart interceptées par la censure interalliée qui ne laissait publier que les bulletins militaires des deux parties en lutte. J'avais découvert alors une source discrète d'informations pour le *Stamboul* qui jouissait d'un peu plus de liberté de publication auprès de messieurs les censeurs dont l'un d'ailleurs, Roger Lavalette, collaborait à ce journal sous la rubrique du «Bourreur des Crânes». Ma source particulière d'informations s'appelait le Croissant-Rouge dont le siège est à Tchagaloglou, en face de la Direction Sanitaire du Vilayet. J'y fis la connaissance de Saffet<sup>1</sup> bey et de Madjid bey tous deux de culture française. Le président du Croissant-Rouge, Hamid bey, qui était en même temps l'un des directeurs de la Banque Ottomane remplissait à Istanbul les fonctions de représentant du gouvernement d'Ankara.

Un jour, c'était ce mercredi-là, en entrant chez Saffet bey, on me reçoit avec des cris joyeux. Tous les visages étaient radieux. Hamid bey, en personne, vint me dire :

— J'ai une grande nouvelle pour vos lecteurs, une nouvelle phénoménale.

— De quoi s'agit-il ?

---

<sup>1</sup>Saffet Chav est aujourd'hui professeur à l'Ecole supérieure d'Economie et de Commerce.



— Prenez votre calepin et écrivez les noms des six généraux et colonels qui ont été capturés ... Le général Tricoupis ...

— Quoi ? m'écriai-je suffoqué d'émotion ? Le commandant en chef de l'armée ... ennemie ? Est-ce possible ?

— Ecrivez ce que je vous dis, répéta mon interlocuteur qui me dicta cinq autres noms avec leurs grades et leurs titres.

— Comment pourrons-nous donner une information aussi sensationnelle ? Et si elle venait à s'avérer par la suite inexacte notre journal ne risque-t-il pas en la publiant, de faire, mauvaise figure, de devenir la risée ?

— Je vous autorise à mentionner mon nom, me dit, l'air grave, mon éminent interlocuteur. Je prends toute la responsabilité sur moi. Le gouvernement d'Ankara en notre ville, nous communique une dépêche reçue ce matin et annonçant la capture, aux environs d'Ouchak des généraux et colonels suivants :

«Le général Tricoupis qui devait remplacer le général Hadjianestis comme généralissime de l'armée hellénique d'Asie-Mineure.

Le général Dighéris, commandant de la deuxième armée et son chef d'intendance, le colonel Vassilocopoulos.

Le colonel Tiridis, commandant de la 13ème division et le colonel d'état-major Dimaras (?)

Tous ces hauts gradés ont été reçus par Mustafa Kémal pacha qui leur a fait un accueil courtois. Ils ont été autorisés à télégraphier à leurs familles pour les rassurer sur l'état de leur santé.»

La nouvelle donnée par le seul journal *Stamboul* causa naturellement une grande émotion. Certains journaux qui se refusaient à croire à pareille chose le prirent violemment à partie, taxant l'information de fantaisiste, partant sujette à caution et ils recommandaient à leurs lecteurs de ne pas y ajouter foi.

Le lendemain je me présentai chez Hamid bey pour lui faire part des publications d'une certaine presse contre le *Stamboul*.

Très calme, le représentant du gouvernement kémaliste me dit en souriant :

– Attendez, j'ai de quoi convaincre les incrédules.

Il sonna et fit appeler Saffet bey.

– Mon cher Saffet, lui dit-il, donnez à monsieur une copie des deux télégrammes que nous avons adressés hier à la Croix-Rouge Hellénique d'Athènes et ailleurs.

Puis se tournant vers moi :

– Vous pouvez les publier dans votre journal. Ainsi personne ne doutera plus de l'authenticité de la nouvelle que je vous ai donnée hier.

Les deux télégrammes parurent dans le *Stamboul* du 7 septembre 1922. Les voici :

"Hellcroix, Athènes

Prière prévenir familles généraux et officiers supérieurs suivants, fait prisonniers par l'armée turque, sont parfaite santé et hôtes du généralissime Mustafa Kémal pacha.

Général Tricoupis, colonel d'état-major Néréminis, général Dighénis, commandant 2ème corps d'armée ; Vasilicopoulos, son chef d'état-major ; colonel Tiridis, son chef d'intendance ; colonel Kiapialis, commandant 1ère division.

Croissant Rouge Ottoman"

Lettre de la Commission des Prisonniers de Guerre du Croissant Rouge Ottoman à M. G. Zarifis, président de la section de la Croix Rouge hellénique à Constantinople.

«Monsieur le président,

Ayant reçu d'Ankara une communication nous invitant à prévenir les familles du bon état de santé des généraux et officiers supérieurs de l'armée

hellénique faits prisonniers par l'armée turque, j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus, avec prière de vouloir bien en faire l'usage qui vous semblera bon, une copie d'une dépêche que le Croissant Rouge Ottoman vient d'adresser à la Croix Rouge hellénique d'Athènes à ce sujet.»

Pour le directeur de la C.P.G. du C.R.O.  
Mohammed Saffet Chav»

Que nos amis hellènes m'excusent d'avoir évoqué ici un épisode douloureux pour eux. Mais l'Histoire c'est l'Histoire. Du reste leur prestige militaire a été brillamment rétabli par la résistance héroïque qu'ils ont su opposer aux légions de Mussolini.

### *La Conférence de Moudania*

C'était le 7 octobre 1922, un samedi. M. Le Goff me fit appeler.

— Dites-moi, Benaroya, que diriez-vous d'un voyage à Moudania où se tient la conférence ? Vous pourriez y faire du bon travail.

— Oui, patron (il aimait ce titre), seulement le moyen de m'y rendre. Moudania est en territoire nationaliste et les communications manquent.

— Je sais, dit en souriant M. Le Goff. J'y ai pensé. Vous irez à bord d'un chalutier français. J'ai obtenu pour vous l'autorisation de l'état-major. D'ailleurs vous serez avec d'autres journalistes.

A l'heure convenue je pris passage à bord du petit navire de guerre. J'y trouvai M. Paul Gentizon l'envoyé spécial du *Temps*.<sup>1</sup> Les autres journalistes nous avaient déjà devancés. La traversée fut des plus agréables par une belle journée ensoleillée. Il filait vite le chalutier. Pendant que nous bavardions ou plutôt que M. Gentizon me contait des petites histoires grivoises, les «pompons rouges» s'amusèrent à faire des taches rouges sur la mer en tirant sur les gros poissons qui faisaient la culbute autour du bateau.

Quand on arriva à Moudania, le soleil était déjà assez bas à l'horizon. Je me mêlai aux journalistes turcs pour me mettre au courant de la situation. Comme on se promenait sur la route qui longe le rivage, nous vîmes du loin deux officiers en kalpak marchant à pas lents et s'avançant vers nous. L'un était de très haute stature, l'autre par contre était de taille au-dessous de la moyenne.

<sup>1</sup> Paul Gentizon est l'auteur du livre *Mustapha Kemal ou l'Orient en Marche*, Editions Bossard, Paris, 1929 – RNB.



— Le grand, me chuchota à l'oreille un confrère, c'est le général Fevzi pacha, chef de l'état-major général.

— Et l'autre, le petit ?

Comment tu ne le reconnais pas ? C'est le général Ismet pacha, commandant en chef du front occidental. C'est lui qui est chargé de mener les pourparlers d'armistice avec les généraux alliés.

Comme les insignes des grades étaient tout différents de ceux que je connaissais, il était difficile de discerner un général d'un capitaine. Il paraît que la journée avait été orageuse. La première rencontre entre le chef de la délégation turque et le général Harrington n'avait pas été empreinte de cordialité. On racontait que le Haut Commissaire britannique avait essayé d'intimider le «petit général» en lui montrant l'*Iron Duke*.

— La Grande-Bretagne, lui aurait-il dit en possède des dizaines comme ce cuirassé géant.

— Elle en posséderait des centaines, aurait répondu le vainqueur d'Ineunu que cela n'émeuvra pas outre mesure Ankara. Je vous dirai à mon tour, que cent mille baïonnettes attendent derrière les hauteurs de Beykoz avec une impatience facile à concevoir le moment d'entrer à Istanbul dont ils aperçoivent les minarets. Je ne sais pas si je pourrai contenir nos troupes plus de vingt-quatre heures.

Un tel colloque n'était pas de nature à donner de grands espoirs en l'issue de la conférence. M. Franklin-Bouillon qui jouait le rôle de médiateur entre les deux parties déployait toute son éloquence pour rapprocher les deux points de vue et éviter la rupture. Ainsi il allait d'une délégation à l'autre, cherchant de nouvelles formules de conciliation. La situation était ce jour-là critique. Toutefois, le diplomate français finit par obtenir un délai de vingt-quatre heures.

Ce soir-là les journalistes français et italiens furent invités à dîner à bord de l'*Edgard Quinet*. En ma qualité de représentant du *Stamboul*, j'eus aussi une place à table. Après un bon dîner arrosé des meilleurs crus de France, on passa au salon et M. Franklin-Bouillon fit une conférence de presse à l'intention des journalistes italiens. Il répondit à toutes leurs questions. Vous pensez si j'ai pris de nombreuses notes !



Je couchai ce soir-là dans un dortoir aménagé par les soins de la Municipalité pour les journalistes turcs.

Le lendemain matin, Ismet pacha consentit à recevoir à 10 heures sur la terrasse en pilotis de l'Hôtel de Ville, les représentants des journaux français, celui du *Stamboul* y compris. Pendant deux heures, en un français assez correct, cherchant parfois ses mots, le commandant en chef du front occidental et premier délégué du gouvernement d'Ankara, nous fit la genèse du mouvement national et retraça toutes les phases de la guerre d'Indépendance (Voir le *Stamboul* du 10 octobre 1922). Dans de telles circonstances la sténographie est un instrument précieux. Je remplissais des feuillets pendant que mes confrères français se bornaient à écouter le pacha.

Quand il eut fini et que nous prenions congé de lui, le général se penchant vers moi me dit en turc (je portais le fez) :

- De quel journal vous êtes ?
- Du journal *Stamboul*.
- Vos notes sont en français ?
- Oui, en sténographie.
- C'est bien.

Je me mis aussitôt à transcrire. Les journalistes français me demandèrent un résumé pour télégraphier à leurs journaux. Dans l'après-midi M. Franklin-Bouillon fournit à tous les représentants de presse des détails accompagnés de documents sur l'état des pourparlers. L'atmosphère était déjà meilleure. Oui, mais comment faire parvenir à mon journal toute cette riche moisson de nouvelles d'un intérêt considérable ?

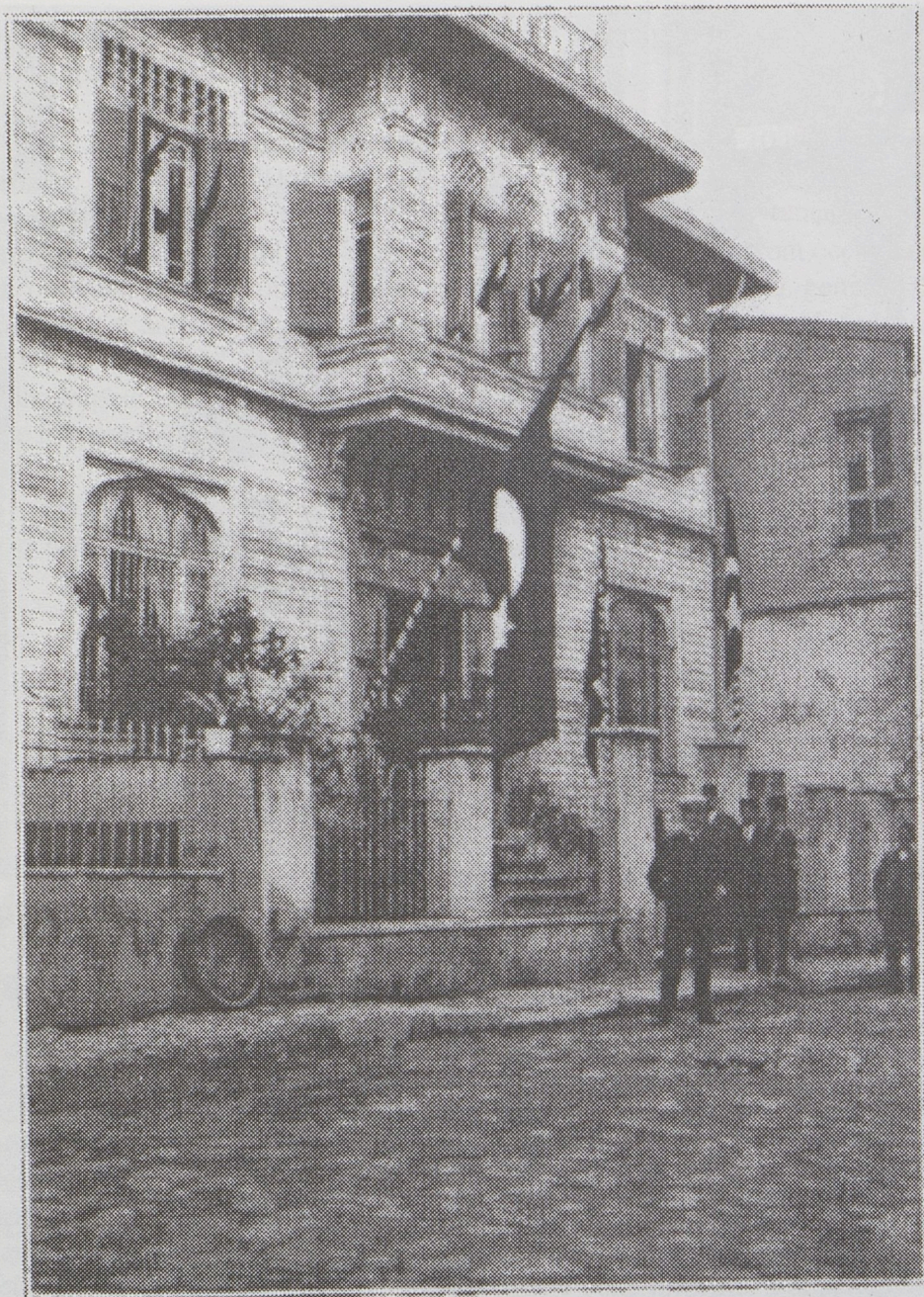
Un journaliste égyptien, l'envoyé de l'*El Ahram* si j'ai bonne mémoire, m'offrit une place dans le canot-automobile qu'il avait affrété et qui devait prendre la mer à minuit précises. J'acceptai. Encore aujourd'hui je suis à me demander comment j'ai pu avoir le courage de faire une traversée de plusieurs heures en Marmara dans une embarcation qui n'était pas plus grande qu'un sandal de Sirkédji. Je ne suis pas poltron, mais j'ai la phobie de la mer. Je ne me sens pas à l'aise sur l'eau. J'ai dû contracter cette infirmité à la suite d'un accident dans la Corne d'Or. Un soir notre barque s'était enlisée dans les parages d'Eyoup et on a eu du mal à nous sauver. Il faut croire que le feu sacré du métier vous rend intrépide. La traversée nous prit sept heures et la mer était très calme. A peine à terre je pris le Tunnel et courus au «*Stamboul*» pour vider mes poches pleines de papiers.

Dame Anasthasie supprima tout et ne laissa seulement que les longues déclarations d'Ismet pacha que les journaux turcs reproduisirent le lendemain du «*Stamboul*».



Ismet (pacha) avec Franklin-Bouillon, «engagés». Entre eux on reconnaît coiffé d'un fez, Avram Benaroya. A droite le colonel Sarraut, attaché militaire de l'ambassade de France et à gauche, Hamid bey, représentant du gouvernement d'Ankara. *L'Illustration*, 21 octobre 1922. – Phot. Pathé News.

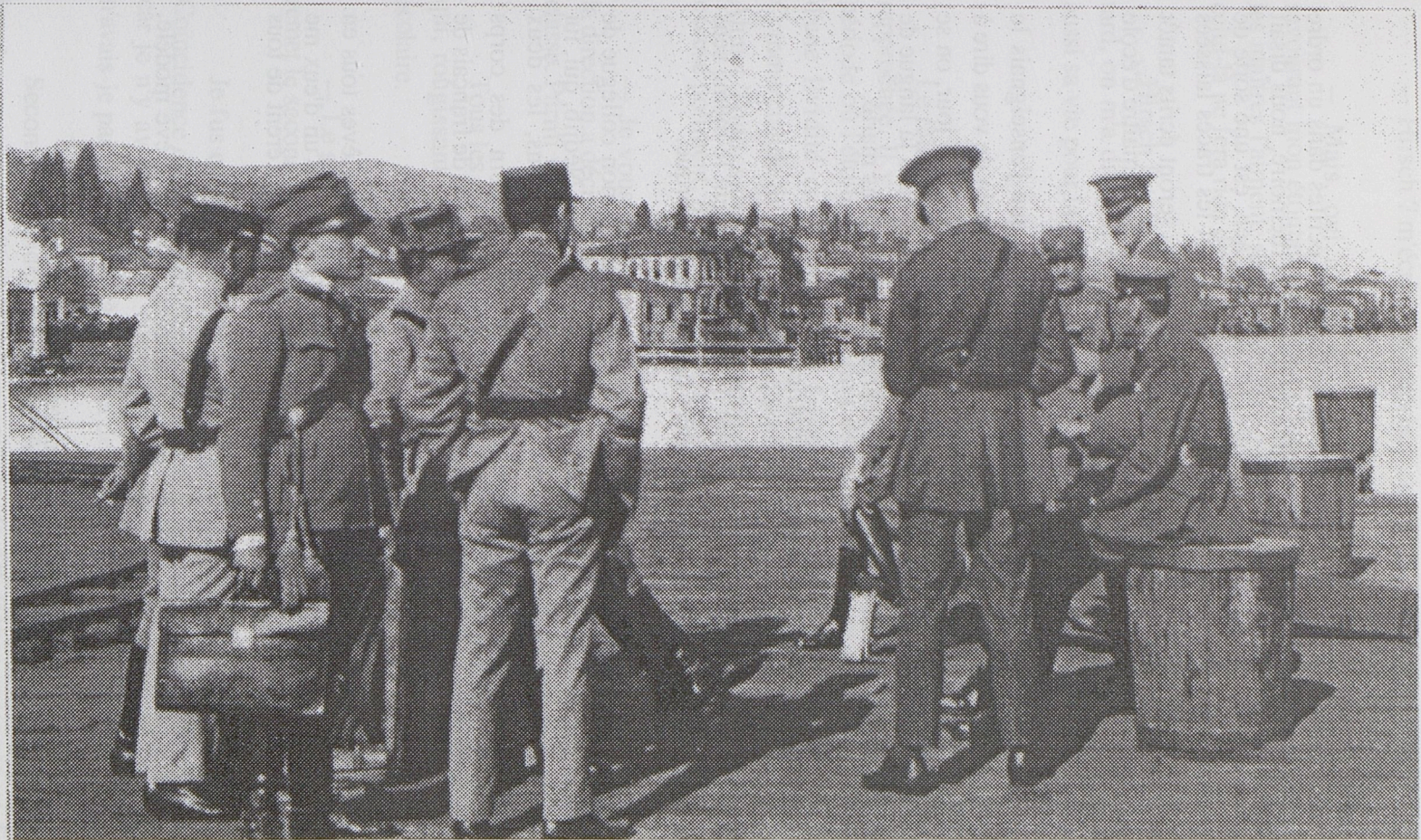




Le konak de Moudania, où se sont tenues, du 9 au 11 octobre, les réunions des délégués militaires kemalistes et alliés. *L'Illustration*, 21 octobre 1922. – Phot. Gaudois.

Le konak de Moudania, où se sont tenues, du 9 au 11 octobre, les réunions des délégués militaires kemalistes et alliés. *L'Illustration*, 21 octobre 1922. – Phot. Gaudois.





Sur les quais de Moudania : le général Harington, assis à droite, entouré des autres généraux attachés, dicte un compte rendu qui sera transmis par T.S.F. L'Illustration, 1922—Phot. Central News.

*"30" Ida, "56" Israel*

Ces narrations ne font point suite et ne sont pas écrites dans un ordre chronologique, mais au hasard des reminiscences. «La mémoire, nous disait notre professeur de psychologie et morale. M. Albert Caen, est une sorte de chaîne dont les anneaux sont plus ou moins gros, suivant les traces laissées sur le "moi" par chaque incident de la vie». Ces souvenirs seront écrits tantôt par le journaliste et tantôt par le professeur. Aujourd'hui c'est le maître d'école qui prend la plume pour vous narrer deux curieux traits.

Je crois vous avoir dit dans l'un de mes articles que j'enseignais le français au lycée impérial de Damas (Sultani). Je n'ai pas besoin de vous dire à quelle époque. Mon prédécesseur était le drogman du Vilayet. Un jour, on se trouvait dans une réunion ; il voulut étaler ses connaissances dans la langue de Racine. Comme on parlait mariage, il me confia qu'il n'était pas marié.

— Mais, précisa-t-il, j'ai une institutrice.

Il avait sans doute pensé que ce mot donnait exactement le même sens que son synonyme, lequel, pourtant, est entré dans la langue turque.

Je devais bientôt fatalement entrer en relations avec mon collègue de l'École Préparatoire Militaire de Damas, le capitaine Mehmed Nédjib, qui, lui aussi enseignait le français. Pendant la période des examens, les deux institutions échangeaient des examinateurs recrutés au sein des corps enseignants respectifs. Je fus donc invité à assister aux épreuves de français de l'école militaire.

C'était un vaste bâtiment avec une immense cour. Les élèves tous en uniforme assis sur les bancs du jardin étudiaient leurs leçons : L'un d'eux me frappa par son teint clair, ses cheveux châtains, bref un type différent de tous ses camarades.

— Voyez-vous ce garçon, me dit le capitaine, c'est un élève modèle, l'élève idéal. On ne peut pas imaginer de meilleur.

— Comment s'appelle-t-il ? demandai-je intéressé.

— Hirsch ...

— Hirsch ? m'écriais-je surpris.

— Mais, oui un de vos coréligionnaires, dit Nédjib bey comme savourant mon étonnement. Il est d'Istanbul. C'est le premier de l'école. Tous les maîtres l'aiment, ses camarades aussi. Il y a un autre élève israélite, mais celui-là ne fera rien de bon. Il est d'ici.

Hirsch fut, je crois le premier officier juif dans l'armée ottomane. Plus tard, on m'a dit qu'il serait tombé dans un combat aux Dardanelles et donné aussi sa vie pour la patrie turque.

\*

Le fait très curieux que vous allez lire se passa à une époque bien plus rapprochée. Il y a de cela une dizaine d'années. C'était justement pendant la période où l'étoile de Hitler brillait de tout son éclat et où celle d'Israël était d'une lividité cadavérique. Je faisais mon cours en seconde du Lycée Commercial de Sultan Ahmed. La porte de la classe s'ouvre et le chef-adjoint, Ahmet Togo, suivi d'un fonctionnaire chargé de livres, entre. Après s'être excusé poliment, il dit aux élèves de sa voix forte et barytonnante :

— Je vous apporte les résultats des examens trimestriels. Cette année la direction a décidé d'accorder des prix aux premier et second élèves de chaque classe. Parmi vous, le premier est 30 Ida...

Tous les regards se dirigent vers une mignonnette brune et sympathique qui, rougissante quitte son banc pour prendre le premier prix: un ouvrage scolaire.

— Le second, tonna la voix puissante d'Ahmet Togo, c'est 56 Israël. Il remet le second prix et quitte la classe.

Je fus en ce moment-là frappé par une double et étrange coïncidence : Coïncidence d'abord de m'être trouvé en classe pendant cette communication, car je n'y avais que deux cours par semaine. Une chance sur quinze. Que n'avais-je pas pris ce jour-là un billet de loterie ?

Seconde coïncidence : 30 Ida (Arditti) et 56 Israël (Eskenazi ?) étaient les deux seuls Israélites dans une classe de 58 élèves, garçons et filles. Je rendis in petto hommage à l'administration pour l'impartialité et l'intégrité

dont elle venait de donner un exemple à un moment justement où les enfants de Moïse n'avaient bonne presse nulle part en Europe. Le fait fut commenté à la récréation dans la salle des professeurs. J'expliquai qu'il n'y avait là rien de surprenant attendu que les enfants israélites qui fréquentaient le lycée venaient de leur propre gré dans l'intention d'apprendre. Il était donc naturel qu'ils travaillassent avec plus d'ardeur que leurs autres camarades qui eux venaient à l'école poussés par leurs parents ou pour certaines autres considérations. Ils se croyaient tenus d'étudier très sérieusement pour contenter leurs maîtres. Ce résultat ne pouvait donc être que le fruit d'un travail tenace.

### *L'infâme calomnie*

L'adoption des caractères latins (été 1928) avait placé le gouvernement devant un grave problème. Comment allait-on enregistrer les discours, les débats parlementaires, les conférences, les dépositions judiciaires ?

L'écriture arabe, cinq fois plus rapide que l'écriture «anglaise», avait pu jusqu'alors tenir lieu de sténographie, une sténographie rudimentaire il est vrai et l'on n'éprouvait donc pas le besoin de recourir pour la prise des débats à quelque système abrégatif. Or, avec la nouvelle écriture il devenait impossible d'employer même le procédé logographique dont on s'était servi jusqu'alors. Il fallait donc coûte que coûte une sténographie. On se souvint alors à Ankara qu'il y avait à Istanbul un professeur juif qui enseignait une méthode de ce genre dans les écoles de l'Etat. Un jour donc du mois de septembre je recus une communication téléphonique du directeur du Lycée de Galatasaray, Behçet bey, me disant que je devais me rendre à Ankara par le premier train. Ordre du ministère de l'Instruction publique. Je pris le lendemain même l'Express d'Anatolie. Dans le compartiment nous étions trois voyageurs : un professeur de l'Université, un étudiant en médecine et votre serviteur. Le train mettait à cette époque-là 18 heures pour faire le parcours Haydarpacha-Ankara. Naturellement on lia bientôt conversation et je n'avais vu aucun inconvénient à dévoiler à mes compagnons de voyage, l'objet de mon déplacement. A un certain moment, l'employé du train ramasse dans le corridor un petit paquet de banqunotes.

— Qui a laissé tomber ça ? demanda-t-il en ouvrant la porte du compartiment.

J'avais mis dans la poche du pantalon une vingtaine de livres ; elles n'y étaient plus.

— Cet argent doit être à moi, dis-je. J'ai dû le laisser tomber en sortant mon mouchoir.

— C'est possible, dit l'employé, mais je dois remettre cela à l'agent de police du convoi. C'est à lui de vous le rendre.

Quelques instants après le représentant de l'autorité s'amène et s'adressant à moi :

— Vous prétendez, dit-il, avoir perdu de l'argent. Combien de livres y avait-il ?

— C'était un paquet de vingt livres.

— Ah ! La situation change. Nous les avons comptées et nous n'en avons trouvé que dix-sept.

— Il se peut que j'aie dépensé en route au restaurant ou ailleurs. Je ne sais pas au juste.

— L'argent vous sera remis à Ankara si d'ici là aucune autre personne ne se présente pour les réclamer.

— Comme vous voudrez. En tout cas je suis sûr d'avoir laissé choir ce paquet de ma poche. D'ailleurs l'employé l'a ramassé à côté de ma place.

Le professeur et l'étudiant confirmèrent mes dires.

Comme il faisait assez chaud, je sortis dans le couloir et m'accoudai à une fenêtre ouverte. Un individu de mise peu élégante et de mine équivoque s'approche et s'appuie à la même croisée.

— Vous avez perdu de l'argent ? me demanda-t-il comme s'il s'intéressait à mon petit accident.

— Oui, dis-je, c'est une vingtaine de livres.

— Et on ne veut pas vous le restituer ?

— Il y a certaines formalités à remplir. On va me les rendre à Ankara.

Notre entretien s'arrêta là. Je n'y avais d'ailleurs attaché aucune importance. Quand le train stoppa à la gare de la capitale, l'agent de police du train vint me dire que le commissaire me demandait. Ce fonctionnaire avait sa table à l'entrée même de la gare. Le petit paquet était devant lui.

— Vous avez déclaré avoir laissé tomber cet argent. Comme personne d'autre ne s'est présenté, cet argent doit vous être rendu. Seulement vous avez donné le chiffre de vingt livres alors qu'il n'y en a eu que dix-sept.

— J'ai dû avoir dépensé en route les trois livres c'est bien simple.

En ce moment l'inconnu qui m'avait abordé dans le couloir s'approche et fait cette étrange déposition.

— J'ai entendu monsieur qui disait dans le compartiment à ses compagnons de voyage : «Les agents sont très mal payés en Turquie voilà pourquoi ils veulent prendre mon argent et se le partager.» Je bondis aussitôt vers le compartiment et fort heureusement l'étudiant était en train de descendre ses valises. En deux mots, je le mis au courant de la terrible accusation que l'on venait de formuler. Le brave garçon avec ses bagages entra chez l'officier de police et lui dit :

— Monsieur le commissaire, je vous prie de prendre mon adresse et voici ma carte, je me rends à tel hôtel, afin qu'en cas de besoin on me convoque comme témoin. Non seulement je vous prie mais j'insiste. Il y a ici une honteuse calomnie. Je n'a fait la connaissance de monsieur que dans le train. Il n'est pas mon professeur. Je vous affirme qu'il n'a dans la conversation, dit rien de tel.

Réconforté par cette heureuse et noble intervention je dis au commissaire :

— Comment ai-je pu avoir tenu de tels propos quand je suis moi-même fonctionnaire. Tenez voici ma carte.

Le commissaire lit :

Avram Benaroya  
Galatasaray Lisesi  
Stenografi Muallimi  
Istanbul



Ses traits se détendent. Au visage sévère fait place le plus poli des sourires. Il me tend une feuille et me dit :

— Veuillez signer que vous avez reçu les dix-sept livres et voici votre argent. L'affaire est classée.

Entretiens mon accusateur s'était éclipsé sans que je m'en fusse aperçu. Ce jour-là je rendis grâces au Ciel de ne m'avoir pas créé commerçant.

*Les Capitulations ? ... Connais pas !* répondit le général Ismet (Inönü)

Après Moudania, je devais avoir bientôt l'occasion d'être reçu une seconde fois par le général Ismet, commandant en chef du front occidental, devenu commissaire aux affaires étrangères. Une parenthèse. Dans ce genre de narrations, il est impossible d'éviter les pronoms de la première personne. Forcément les «je» et les «moi», si antipathiques soient-ils, doivent revenir souvent dans ces récits personnels. «Je» fais cette réflexion dans l'espoir d'obtenir l'indulgence du lecteur.

L'armistice de Moudania signé, les puissances alliées décidèrent de se réunir à Lausanne et d'y convoquer les délégations turque et grecque pour la paix. Ismet pacha, qui dirigeait alors la politique étrangère du gouvernement kémaliste, fut désigné comme premier délégué de la Turquie à la conférence de Lausanne. Il arriva à Istanbul le 7 novembre 1922. On lui fit une réception grandiose car il était après Atatürk l'homme du jour le plus en vue de la Turquie victorieuse. On le considérait comme le brillant second du Gazi, le collaborateur immédiat du Libérateur, l'un des ouvriers de la Victoire. Aussi son arrivée mit-elle en émoi toute la cité. Le général descendit avec les membres de sa suite au Chark Mahfeli de Divanyolou. Il va de soi que tous les journaux envoyèrent à sa rencontre leurs reporters dans l'espoir de tirer de lui quelques paroles. Le «Stamboul» me chargea ce jour-là de cette mission. Mais le moyen d'aborder le général ! Le «Chark Mahfeli» était rempli de monde. Les journalistes furent introduits dans une petite salle de l'étage inférieur. On les engageait à patienter. Pendant que nous étions à nous demander si le héros du jour allait faire une conférence de presse, voilà que quelqu'un parut dans l'encadrement de la porte et cria.

— L'envoyé du journal *Stamboul* est-il parmi vous ? Le pacha le demande.

— C'est moi, dis-je en levant la main.

Tous les regards se tournèrent aussitôt vers moi avec une curiosité mêlée d'envie.

— Venez, me dit le messager suivez-moi.

Je gravis l'escalier derrière lui.

Voici en quels termes le *Stamboul* publiait le jour-même sous ma signature l'entretien que je venais d'avoir avec le général Ismet :

«On me fait monter au premier. Des hommes coiffés d'un kalpak s'entretiennent autour d'une table. On m'introduit dans une petite pièce et je me trouve en présence de trois personnages dont le général Refet pacha.

— Vous désiriez voir S. Ex. Ismet pacha ? me dit-il en dirigeant son regard vers un homme de taille moyenne en costume civil bleu foncé qui se tenait derrière lui. Je reconnus aussitôt le général qui nous avait reçus un mois auparavant à Moudania.

C'était le même sourire accueillant et sympathique, les mêmes yeux vifs et intelligents. Je lui rappelai l'interview qu'il avait bien voulu accorder aux représentants de la presse française.

— Je m'en souviens parfaitement, dit-il, preuve que je vous ai fait monter. Cette interview je n'ai pas pu le lire dans son original mais dans la traduction qu'en ont donnée les journaux turcs.

— Votre séjour à Constantinople va-t-il se prolonger ?

— Non, nous prendrons le Simplon Orient-Expres aussitôt que possible.

— Et là-bas, Excellence, quel programme comptez-vous suivre à la Conférence ?

— Notre programme ? Mais il est connu de tout le monde. Nul, en effet, n'ignore aujourd'hui le contenu de notre Pacte National. Nous demanderons la reconnaissance de notre souveraineté et de notre indépendance



dans les limites des frontières nationales. C'est tout ... A propos, avez-vous reçu des nouvelles d'Occident. On a parlé d'un ajournement de la Conférence. Avez-vous quelque renseignement là-dessus ?

— Non, général, répondis-je il s'agit d'une dépêche assez vague parvenue ici où il est dit qu'en Europe il a été question de reculer la date de la Conférence.

— Vous êtes le premier journaliste que je reçois à Istanbul.

— J'en suis très fier, Excellence.

Une question me brûlait les lèvres.

— Et les Capitulations ? hasardai-je.

— Quelles capitulations ? demanda le général avec un étonnement bien joué et un sourire qui voulait dire : «Connais pas !»

\*

Quelques années plus tard, quand à l'Assemblée où je dirigeai le service sténographique il m'arrivait de croiser le premier ministre Ismet pacha, son regard était froid, impassible, J'étais devenu pour lui un inconnu. Dame ! n'avais-je pas une tare de naissance ?

#### *L'Alliance nous fit suivre des cours de turc à Paris*

Nous étions vingt-sept, dans la dernière classe de l'Ecole Normale Orientale (59 rue d'Auteuil). C'était la plus nombreuse promotion<sup>1</sup> qui allait se présenter aux examens du Brevet Supérieur.

Les épreuves étaient de deux catégories : orales et écrites. A l'examen de composition française on nous donna comme sujet à traiter : le courage sous ses différentes formes, et à l'examen de physique les transformations de l'énergie. Ce qui fit dire à un de nos camarades : le premier jour il nous a fallu du «courage» et le second de l'«énergie».

<sup>1</sup>A Istanbul il n'y a que deux représentants de cette promotion : M. David Chilton qui passe d'ailleurs la majeure partie de l'année sur la Côte d'Azur et le narrateur de ces souvenirs. Nous étions de deux promotions les aînés du Dr M. O. Albukrek.



Le résultat fut plus que piteux : ce fut un désastre. Sur les 27 postulants il n'y a eu que 6 de reçus dont les trois d'Andrinople ou «Andros».

Cette année-là l'Alliance avait décidé de reconstituer la quatrième classe avec les meilleurs éléments de la promotion sortante, soit avec une douzaine d'élèves. Or, six seulement avaient obtenu le Brevet Supérieur. Il fallut choisir les six autres parmi les 21. Nos camarades qui devaient quitter Paris allaient entrer au service une année plus tôt. Cela constituait pour nous un handicap au point de vue des émoluments et des avancements périodiques. Pour apaiser nos justes revendications, le Comité Central consentit à considérer notre quatrième année d'études comme une année de service. En outre, il nous accorda une petite allocation mensuelle à titre d'argent de poche.

Cette année supplémentaire fut certainement la plus agréable de notre séjour à Paris. Nous n'avions point un programme d'études chargé. Trois fois par semaine, nous allions faire, dans la matinée, le stage dans les trois écoles primaires relevant de la Communauté Israélite de Paris. A la fin du stage nous devions rédiger chacun un rapport.

Les après-midis, on fréquentait les salles de conférence et l'on suivait des cours de spécialisation.

Mais le plus curieux de tout cela, c'est que nous allions, nous les trois «Andros» suivre des cours de langue turque dans une institution officielle de l'Etat français ! On était au lendemain de la Révolution jeune turque, révolution dite de la Constitution. Le régime absolu d'Abdul Hamid venait de faire place au régime parlementaire. Il y avait donc du nouveau en Turquie. La plupart des écoles de l'Alliance et les plus importantes se trouvaient disséminées dans les vastes territoires de l'Empire Ottoman.

La nouvelle situation imposait donc, à la grande société juive, la nécessité de former des directeurs et des instituteurs connaissant la langue turque afin de ne pas être prise au dépourvu devant les courants nationalistes. Aussi, décida-t-elle d'envoyer à l'Ecole des Langues Orientales pour y étudier le turc ceux d'entre nous qui possédaient déjà quelques éléments de ce dialecte. Elle obtint donc pour nous des cartes d'auditeurs libres, car pour entrer dans cette institution il fallait être «licencié» et nous ne l'étions point. Vous voyez d'ici cette anomalie peu banale : nous autres, originaires de Turquie, nous allions étudier la langue de notre propre pays, au cœur de Paris, dans une grande institution française ! Langue turque enseignée par qui ? par un

Français, oui, le professeur Jean Denis. L'éminent orientaliste n'est pas un inconnu pour Istanbul puisqu'il a assisté avant la dernière guerre comme hôte du gouvernement turc, au Congrès de la Langue Turque qui s'est tenu à Dolmabahtché.

Nous allâmes donc deux fois par semaine à l'École des Langues Orientales pour suivre ses cours. A quarante ans de distance, je vois un vieil édifice en pierre, avec des corridors des pièces obscures et froides. Je vois le professeur Jean Denis penché sur un «Ikdam» nous donnant, de sa voix égale et douce, des explications sur l'étymologie de tel mot arabe ou persan. Je l'entends encore répéter avec une fréquence qui nous amusait les deux adverbess inséparables «purement et simplement». Il n'avait que deux auditeurs «légitimes» : un Français qui se destinait à la carrière consulaire et une jeune fille ... russe. Nous trois, nous nous bornions à l'écouter car nous n'avions pas le droit d'interpellation. Le répétiteur qui faisait les exercices de langage était, lui, Turc. Il s'appelait Tevfik bey. Je le retrouvai à Istanbul où il a pendant de longues années, dirigé le lycée de Kadikeuy. Il est décédé dernièrement.

#### *Ma première correspondante en sténo*

#### **En bouquinant à Paris - Le coup de foudre - Mlle Suzanne Guiller - La gaffe suivie de la rupture - Réconciliation - L'enveloppe chargée - Quinze ans après ...**

Débarrassés de tous soucis d'examen, disposant aussi de beaucoup de loisirs, nous allions flâner le long des quais, sur la rive gauche de la Seine, là où étaient les étalages des bouquinistes. On faisait parfois de précieuses trouvailles. Un livre à couvertures jaune-citron, en assez bon état, attira mon attention : *Mémento de Sténographie, Système Prévost-Délaunay*. Je l'achetai aussitôt pour une quinzaine de sous et le soir, à peine rentré, je me mis à le feuilleter. Les signes étaient faciles à tracer et sympathique. Dès la première leçon, je pouvais écrire de petites phrases. Ce fut le coup de foudre. Je fus pris d'une telle passion pour la sténo que je consacrai à cette étude plus de dix heures par jour, faisant quatre à cinq chapitres transcrivant mots et exercices avec une ponctualité religieuse. Ainsi, dans l'espace de cinq jours je finissais les vingt chapitres de la méthode et j'entrepris d'apprendre par cœur les nombreuses abréviations.



La sténographie est comme ces coquettes qui ne souffrent point qu'on les néglige ; elle veut qu'on y pense constamment, qu'on s'occupe d'elle à tout instant. Autrement, elle vous lâche sans pitié.

Cette passion subite pour l'art abrégatif se fût peut-être calmée au bout de quelque temps comme cela arrive à beaucoup de gens qui étudient tout seuls la sténo. Faute d'une pratique assidue et persévérante, j'eus certainement oublié signes, règles et incompatibilités. Or, l'on ne devient professionnellement sténographe que par l'emploi constant du procédé. Ce qui me sauva du sort commun à un grand nombre de néophytes, ce fut une aide inattendue, invisible mais tutélaire et patiente. Chaque vendredi nous achetions les «Annales» qui coûtaient alors cinq sous. Ce débours hebdomadaire nous le partagions entre cinq camarades en versant un sou chacun — on était en 1910. J'avais terminé la méthode un jeudi et le lendemain vendredi en parcourant la revue, une petite annonce ainsi libellée retint mon attention :

Demoiselle désire correspondre en sténographie Prévost-Delaunay.  
Ecrire à Mlle Suzanne Gailler, 11 rue d'Auteuil.

11 rue d'Auteuil ! Et notre «boîte» portait le numéro 59. On était presque voisins. Une vingtaine de maisons séparaient nos deux demeures. De ma plus belle calligraphie et en m'appliquant à ne pas faire de fautes, j'écrivis à l'adresse indiquée. Deux jours après je recevais une enveloppe bleu-ciel doublée à l'intérieur de papier-satin bleu foncé. Tout tremblant d'émotion, j'ouvris l'enveloppe et j'en retirai une feuille de même couleur pliée en deux. Les sténogrammes étaient bien tracés que je n'eus pas de peine à les déchiffrer. Ma correspondante me félicitait pour la correction de mon texte, n'y ayant trouvé qu'une ou deux petites erreurs. Très gentiment, elle me donnait des explications en se référant à la page correspondante du Mémento. L'échange de correspondance continua ainsi pendant quelque temps. Mes camarades, naturellement, me taquinaient sur mon flirt épistolaire et faisaient même des allusions inconvenantes. Piqué au jeu, j'eus un jour la malencontreuse idée de dévier un peu de notre sujet habituel et de faire certaines allusions galantes. Une semaine, dix jours passèrent, pas d'enveloppe bleu-ciel. Décidément, j'avais gaffé. Pendant que j'en étais à me reprocher ma maladresse, ne voulez-vous pas que le vendredi en ouvrant les Annales, je retrouve la même petite annonce avec la même adresse : Mlle Suzanne Guiller, 11 rue d'Auteuil ?



Ainsi donc ma correspondante m'avait bel et bien «plaqué» ! C'était la rupture. Je ne me tins pas pour battu. Je lui écrivis une petite lettre pour lui dire l'étonnement que me causait son silence prolongé. Elle me répondit quelques jours plus tard. Le ton de sa missive était sévère. En termes polis, elle me disait que notre correspondance devait se limiter aux questions qui concernent le procédé abrégé. Elle m'annonçait par contre, en signe de réconciliation, que la session des examens allait s'ouvrir au siège de l'Association Sténographique Unitaire et elle me donnait des indications utiles. D'après Mlle Guiller, je devais me borner à passer l'examen théorique consistant en un thème et une version. Elle ne doutait pas, disait-elle, de mon succès à en juger par les textes qu'elle avait reçus de moi. Enfin, elle me confiait qu'elle se préparait, elle, pour l'examen des 120 mots à la minute, vitesse appréciable qui exigeait un entraînement d'au moins deux ans. Quelques temps après je reçois d'elle une enveloppe assez volumineuse. Il y avait là une vingtaine de feuillets remplis à la main. Ma correspondante invisible avait eu la patience de copier à mon intention, toutes les règles supplémentaires insérées dans la nouvelle édition du Mémento qui venait de paraître. «Ceci, me disait-elle, pour que vous ne soyez pas pris au dépourvu à l'examen.» Cette délicate attention de sa part me toucha, d'autant plus que l'enveloppe chargée n'était pas timbrée et qu'elle avait été introduite par une main complaisante dans la boîte même de l'école placée à l'entrée.

Le jour des examens, je me présentai à l'endroit indiqué. Mon initiatrice qui devait sûrement se trouver aussi ce jour-là dans le même local a dû me reconnaître à ma casquette de «potache» familière dans le quartier d'Autueil. Quant à moi je ne pouvais avoir aucune chance de la démasquer. Après l'examen elle m'envoya avec le bulletin où mon nom figurait parmi les reçus, des félicitations. Un mois plus tard je quittai Paris pour rentrer en Turquie (1910). Je reçus encore d'elle une ou deux cartes postales datées de Lourdes. Puis plus rien.

\*

De longues années passèrent Veysel Adil bey, secrétaire-général de la Grande Assemblée qui avait fait une tournée d'études dans les pays occidentaux pour se renseigner sur l'application de la sténographie dans les Parlements, m'apporta le bulletin annuel de l'Association Sténographique Unitaire pour l'année 1924. Quelle ne fut ma surprise de retrouver dans la liste des professeurs de sténographie le nom de Mademoiselle Suzanne Guiller. Après quinze ans elle gardait encore son nom de jeune fille. Je compris alors que ma



correspondante de 1910 s'était donné pour tâche de propager le système Prevost-Delaunay et qu'elle avait fait de moi une recrue parmi tant d'autres. Je ne puis ne pas reconnaître que c'est à elle que je dois d'avoir changé le cours de mon existence et fourni à mon pays un système de sténographie pour la langue turque.

*Mon entrée au service de l'Etat*

**Retour au pays. - L'incendie de Balat. - "Vous vous appelez Armand et non Albert. - Une annonce dans l'Ikdam. - Scrupules ... par Jacques Madaule**

Après un séjour de quatre ans à Paris, au 59 rue d'Auteuil, je suis rentré en Turquie avec, dans ma valise, trois diplômes : le Brevet Supérieur, un Diplôme d'Hébreu et un autre de sténographie. J'attendis dans ma ville natale, Edirné, ma nomination. Ce fut pour moi et pour les miens une joie facile à comprendre quand je reçus une communication laconique m'annonçant que j'étais nommé adjoint dans l'une des écoles d'Istanbul. C'était là une «veine» incontestable vu que d'autres camarades avaient été nommés dans des pays «peu développés» (pour me servir du nouvel euphémisme) comme la Perse, le Maroc ou l'Irak. Seulement ma joie se trouvait un peu tempérée à l'idée que j'allais débiter dans un Talmud Tora, au Seror Ahayim de Haskeuy. J'eus certainement préféré l'une des écoles de l'Alliance d'Istanbul — elles étaient une douzaine. L'enseignement, ici, était d'un niveau plus élevé, par conséquent plus intéressant. Mais, je devais avoir mauvaise grâce à me plaindre de mon sort. J'allais exercer sur les rives de la Corne d'Or, c'était l'essentiel.

Après avoir habité quelques mois à Yeni Mahallé (Haskeuy), je transportais mes pénates sur la rive opposée, à Balat. Le grand incendie de 1911 qui ravagea ce faubourg détruisit tout mon mobilier. Je trouvai bientôt une chambre à Azapkapı chez de braves gens, originaires de Kırklareli. Le père était fonctionnaire dans une société ottomane de navigation à vapeur.

Dès les premiers jours de mon entrée en service, je reçus de Paris, une étrange et brève communication : «Vous vous appellerez désormais pour nous Armand et non pas Albert». Armand et pas Albert ! pourquoi ? Parce qu'il y avait déjà dans les cadres un Albert Benaroya. Un second pouvait prêter à confusion. J'étais donc coupable d'homonymie et pour expier ce forfait je devais me résigner à changer de prénom. Seulement, une question me

tracassait : Pourquoi Armand et pas Alfred qui sonne à l'oreille comme Albert ? Ça, l'on n'avait pas jugé 35 rue de Trévisse de me demander au préalable mon avis. Va donc pour Armand ! Après tout je n'éprouvais, à vrai dire, aucune répugnance à porter ce nom ; je le trouvais même moins commun qu'Albert. Plus tard, en effet, je devais travailler dans un journal où nous étions cinq Albert : le propriétaire, l'administrateur, un linotypiste, un garçon de bureau et Bibi. Seulement je ne devais pas porter ce nom pendant longtemps. Un rien, parfois, une petite information jetée dans la conversation peuvent changer toute une destinée. Je n'avais encore que quinze mois de service à l'Alliance. Je ne pouvais m'imaginer que je devais bientôt m'en séparer et ajouter mon nom à la liste des déserteurs. Mais l'homme propose et Dieu dispose ...

Un soir que j'étais resté à la maison, mon amphitryon parlant de choses et d'autres dit :

— J'ai lu dans l'*Ikdam* d'aujourd'hui un petit avis disant que le ministère de l'Instruction publique cherche un professeur de français pour son école préparatoire (Idadiyé) de Damas.

Je dressai l'oreille.

— Ce serait là, ajouta-t-il, un bon poste pour notre fils qui est à Izmir. C'est 800 piastres par mois ... Mais je doute qu'il consente à aller si loin.

800 piastres par mois, huit livres turques et avec des perspectives d'avancement rapide ! La chose ne pouvait ne pas me tenter. Je priai mon amphitryon d'un air indifférent de me prêter son journal pour «y jeter un coup d'œil». Quelques minutes après je m'enfermai dans ma chambre, cherchai l'alléchante annonce et en prenais copie.

Certes, l'idée de quitter l'Alliance et de m'éloigner de la ville d'Istanbul où je me trouvais très bien ne laissait pas de me rendre perplexe. Mais, d'autre part le travail dans un Talmud Torah où je m'égosillais à faire six heures par jour du Syllabaire Fresco ou les quatre opérations offrait pour moi un attrait plutôt médiocre. Et puis, il y avait une différence sensible de mensualité. Le traitement annuel pour un débutant était de 1.200 francs. Le Brevet Supérieur et le Diplôme d'Hébreu me donnaient chacun droit à 100 francs supplémentaires. Cela faisait 1.400 frs., 117 francs par mois, ou un peu plus de cinq livres turques. Or l'Etat offrait huit livres pour un travail qui ne devait



pas dépasser les 12 heures par semaine (dans mon école j'en faisais 33). Je dois dire, à ma décharge, que ma conscience s'accommodait mal de l'idée de démissionner après seulement quinze mois de service, quand je me trouvais avoir signé un engagement de dix ans. Aussi, tâchais-je de calmer mes scrupules par ce petit raisonnement un peu spécieux :

— Je quitte l'Alliance, c'est vrai mais je n'abandonne pas l'enseignement. Je continuerai à propager la culture française dans ce pays, ce qui est d'ailleurs l'un des grands buts de l'A.I.U. Seulement au lieu d'avoir des classes composées uniquement de petits coreligionnaires, j'aurai devant moi des enfants du pays. Mon champ d'action sera plus ample».

Cette argumentation, devait être, certes, de peu de valeur aux yeux de ceux que je devais considérer comme mes bienfaiteurs. Mais c'était là, tout de même l'unique circonstance atténuante à ma désertion.

Cette nuit-là ma décision était prise et le lendemain matin, j'allai trouver mon cousin Israel Semach, étudiant à la Faculté de Droit d'Istanbul et je le priai de me rédiger une requête. Ensemble, nous nous rendîmes au ministère impérial de l'Instruction publique.

**Chez Sabri bey - "Vous viendrez la prochaine fois en fez" - L'Esprit des Lois - Accepté - Albert-Armand redevient Avram - A bord du "Sénégal"**

Le ministère impérial de l'Instruction publique était à cette époque-là à Turbé. Après la paix de Lausanne, l'édifice devait servir de siège aux Tribunaux Mixtes. Aujourd'hui, il est occupé par certains services de la Municipalité.

Jaquette à taille, chapeau melon tout neuf à la main, j'entrai avec mon cousin chez Sabri bey, chef-secrétaire de l'enseignement secondaire. Je pensais ainsi faire meilleure impression. Je lui présentai ma requête.

— C'est bien, nous dit-il après l'avoir lue ; il nous faut maintenant une traduction notariée de votre brevet.



Le surlendemain, je lui apportai le document demandé.

— Il y a, dit Sabri bey en examinant la traduction, dix-huit candidats au poste de Damas. Mais vous avez le plus de chance d'être admis. Seulement je constate une différence de nom. Dans votre acte de naissance il y a Avram tandis que le brevet est délivré au nom d'Albert.

— Avram et Albert, expliquai-je, ne font qu'un. Albert c'est en français l'équivalent d'Avram.

— D'accord, mais malgré toute l'estime que je puis avoir pour vous, votre affirmation seule ne nous suffit point.

— Que dois-je faire ?

— Il nous faut une attestation officielle ...

— De la part de qui ?

— Du Grand Rabbinate ... Et puis ...

— Et puis ? ...

— Vous êtes sujet ottoman, n'est-ce pas ?

— Bien sûr.

— Eh bien, dit-il avec un petit sourire, la prochaine fois il faudra venir en fez et non en chapeau.

Un fez ? Qu'à cela ne tienne ! Le jour même j'achetai un beau «shlik» cylindrique et empsé qui ne m'allait pas mal.

— Parfait, me dit Sabri bey en le voyant. Maintenant, il vous reste à passer un petit examen de français. Dans la chambre d'à côté est un monsieur (le nom m'échappe) ; c'est lui qui va vous examiner.

Dans une petite pièce sombre était un vieux bonhomme. Il me fit l'impression d'être à demi «sourd», car il se servait de sa main droite comme d'un pavillon supplémentaire. Il devait bien posséder la langue de Montesquieu puisqu'il me donna à lire un morceau de *l'Esprit des Lois* et me posa certaines questions de syntaxe.



Quelques jours plus tard on vint me chercher jusqu'à la maison pour me dire que je devais me présenter au ministère.

— Vous êtes reçu, me dit Sabri bey et votre nomination sera signée aujourd'hui par le ministre. On va vous verser les frais de voyage et vous devez rejoindre votre poste par la voie la plus rapide.

Tout cela s'était passé naturellement à l'insu du directeur de Seror Ahayim M. Eskenazi. Quand je lui remis ma lettre de démission pour qu'il la transmette à Paris, il tomba des nues, franchement contrarié.

- Qu'est-ce que vous ferez ? demanda-t-il.
- J'entre au service de l'Etat.
- Cachotier ... Et ... où vous a-t-on nommé ?
- Cela ne peut présenter pour vous aucun intérêt.

Ainsi je quittai l'Alliance, le Talmud Torah et mon nouveau prénom d'Armand pour prendre celui d'Avram qui figurait dans mon acte de naissance et que je tenais de mon grand-père maternel, feu Ribbi Avram Sémach, grand rabbin d'Edirne.

Je fis mes préparatifs de départ et aussitôt après avoir reçu du ministère les frais de voyage, je m'embarquai à bord du *Sénégal* de la Compagnie des Messageries Maritimes. On était fin décembre 1911. Ce fut donc dans des conditions très désagréables que j'allais recevoir mon baptême de la mer. A la sortie des Dardanelles, les éléments se déchaînèrent. Mais pour le capitaine du bord, un Marseillais, ce n'était qu'«uneu petiteu tempêteu». Et pendant que le navire se débattait avec les vagues en furie et qu'il recevait des paquets d'eau, la voix d'un Allemand chantait ou plutôt clamait avec insouciance «Ah ! matame fouala du non-fromache !». Il nous avoua qu'il avait déjà subi quatre naufrages dans la mer de Chine. C'était gai et réconfortant pour quelqu'un qui faisait sa première traversée en haute mer.

### **Grand émoi à Damas - Le Mektep Anbar - Hamdullah Suphi et Halide Edip - Le plafond en or des Lisbona - L'arabe par le poker**

De Chypre à Beyrouth la mer fut relativement calme ; les éléments s'étaient apaisés, mais il y avait encore le roulis.

- Vous aurez un temps superbe au Liban, me rassura le capitaine.



En effet, on débarqua à Beyrouth par une belle matinée ensoleillée. La veille, un obus italien avait détruit le bâtiment de la Banque Ottomane parce qu'il y avait dans le port une petite canonnière turque. On m'avait recommandé l'hôtel Rabinovitz. J'y passai deux jours pour me remettre des secousses car je sentais encore les effets du tangage et l'impression de ballonnement persistait. Je lancai une dépêche à Damas, à un camarade de pension, Mahrez, originaire de Hayfa, le priant de venir à la gare. Il paraît que mon télégramme causa un vif émoi parmi le personnel de l'Alliance. On supposa — ce qui était d'ailleurs vrai semblable — que je venais d'être transféré à Damas, mais pour remplacer qui ? ... Les cadres étaient complets. On se mit donc martel en tête. Mais lorsqu'on me vit à la gare coiffé d'un fez, la sérénité revint dans la petite société. Je fus même admis, — moi un transfuge — dans leur popote. A la direction du Talmud Torah était ce pauvre Isaac Avigdor qui devait une année après succomber à la typhoïde malgré tous les soins dévoués de sa sœur Fortunée, adjointe à l'école des filles que dirigeait Mme Augustine Hayimoff, une Française mariée à un Bulgare.

Mes débuts au service de l'Etat furent des plus agréables. J'avais quelques heures seulement de travail par semaine et, par conséquent, beaucoup de loisirs. Mon fez ne m'empêcha pas d'être la plupart du temps avec mes amis, anciens et nouveaux, de l'Alliance.

L'école où j'étais appelé à enseigner le français dans des classes turco-arabes était connue dans la ville sous le nom de «Mektep Ambar.» Elle n'avait pas encore été promue au rang de Sultaniyé (lycée impérial) mais il en était déjà question au ministère. Et de fait, l'année suivante la transformation fut réalisée, une transformation progressive qui me valut des augmentations successives de traitement. Mes 800 piastres du début devinrent 1000, puis 1200 et enfin 1500 piastres. Ainsi dans l'espace de 3 ans par un heureux concours des circonstances mes appointements se trouvaient presque doublés, alors qu'à l'Alliance un tel avancement n'aurait pu être obtenu ni dans vingt ans.

Le Mektep Anbar était un immense bâtiment dont les pièces construites sur deux étages formaient un vaste carré autour d'une cour dallée de marbre au milieu de laquelle était l'indispensable bassin. Les murs en pierre étaient jusqu'à la ligne de l'étage supérieur badigeonnés aux trois couleurs allemandes, trace persistante de la visite de l'empereur Guillaume II.

L'un des côtés du carré était d'un bout à l'autre, composé d'un vaste salon qui servait de salle de réception et de conférences. Ce fut dans cette salle que j'eus l'occasion d'entendre, au début de la première guerre mondiale, le puissant et irrésistible tribun Hamdoullah Soubhi (Tanrieuver). A 28 ans il avait déjà une belle chevelure blanche. Mme Halide Edip [Adivar], l'accompagnait dans sa tournée politique, laquelle avait pour but de ranimer les courages vacillants.

Le fondateur des «Turk Ocaghi» à qui je fus présenté me pria de l'accompagner dans le quartier juif où il tenait disait-il à voir le fameux salon au plafond en or massif (on l'estimait à un million de livres) de la maison Lisbona. Je fus conquis par son éloquence entraînante et, depuis, chaque fois que j'eus l'occasion de l'aborder, député ou ministre, il ne cessa de me témoigner quelque amitié.

Mon travail à l'école me laissait, ai-je dit, beaucoup de loisirs et l'oisiveté, affirme certain moraliste, est mère de tous les vices. Je n'ai pas la prétention de les avoir contractés tous. En tout cas j'apprenais bientôt à jouer le poker. A quelque chose, dit-on, malheur est bon, avec le poker j'appris bientôt l'arabe. Mes premiers maîtres d'arabe furent donc mes partenaires du «carré». La langue pas les cartes ! le vice au service du savoir ! Je dois avouer que la méthode se révéla excellente ; elle coûte certes, beaucoup plus cher qu'un linguaphone, mais elle est efficace et rapide. Au bout de quelques mois à la surprise de mes collègues du lycée, je comprenais la langue de Mohammed et m'exprimais assez facilement dans le dialecte vulgaire qui diffère beaucoup de la langue imprimée. Aussi, étais-je incapable de lire et de comprendre les journaux arabes.

J'ai passé à Damas toute la première guerre mondiale et je n'ai quitté la capitale syrienne qu'un mois seulement avant qu'elle ne fût occupée par les troupes du général Allenby. C'est là que j'ai entrepris l'adaptation au turc de deux systèmes français de sténographie, travail qui me demanda plusieurs, années de tâtonnements et de patience.

— Vous aurez un temps superbe au Liban, me rassura le capitaine



*A la Censure de la IVème Armée***En pleine villégiature - Censeur de français, d'espagnol et d'hébreu - Première alerte - "Les Juifs de Thrace sont loyaux" - Les gaîtés de la censure - Seconde alerte - Ordre d'Istanbul concernant les militaires juifs**

Lorsque la Première Guerre Mondiale éclata (3 septembre 1914) je me trouvais à Alep, la plus riche et la plus luxueuse station libanaise d'été après Ayin Sofar. Les magnats et rentiers égyptiens y venaient passer la saison chaude. Je dus écourter mon séjour pour rentrer à Damas et remplir les formalités militaires.

— Votre classe n'est pas encore appelée, me dit-on au Bureau de Recrutement.

Or, quelques jours après, mon ami le capitaine Nedjip, professeur de français à l'école préparatoire militaire était nommé président de la censure de la 4ème armée dont Damas était le chef-lieu. Court de taille, très brun, cheveux à moitié crépus, il était originaire du littoral de la mer Noire dont il avait fortement gardé l'accent. Il était très bien vu dans les cercles militaires. Il n'eut donc pas de peine à me faire admettre à la censure pour le français, l'espagnol et éventuellement l'hébreu. Je me trouvais ainsi assuré d'une place pour le cas où je devais être enrôlé. Je passais donc une partie de la journée à la Poste Centrale, sans être gêné le moins du monde dans l'exercice du professorat.

Le métier de censeur avait aussi son côté amusant. Si parfois, on éprouvait du mal à déchiffrer les écritures illisibles, de vrais casse-tête, il y avait, par contre, des correspondances fort intéressantes. Tenez, les missives que chaque semaine, le consul du Brésil de Jérusalem, un Français, écrivait à son frère interné à Césarée étaient de petits chefs d'œuvre épistolaires, pleins de verve et d'esprit. Ce brave représentant de la vaste république sud-américaine ne pouvait, certes, se douter que dans la censure de la 4ème armée il y avait quelqu'un à même de goûter et d'apprécier sa littérature, capable aussi de saisir ses sous-entendus.

Un jour — pendant que je faisais ma classe des officiers élèves du Cours créé par le ministère de l'Instruction publique à l'École de Commerce



Ainsi, un jour — c'était au lendemain de l'entrée en lice de l'Italie aux côtés des Alliés — il écrivait à son frère déporté ceci : «Nos amis les transalpins seront logés à la même enseigne que vous». Ce qui signifiait que «les sujets italiens allaient être également internés à Césarée».

On était déjà dans la seconde année de la guerre et les Anglais avaient réussi à s'installer solidement en deçà du canal de Suez et préparaient leur grande offensive. L'activité des espions était devenue assez intense et les Sionistes étaient soupçonnés de travailler pour le compte des Britanniques. On raconta même qu'une jeune femme juive du nom d'Esther avait été capturée par les agents du contre-espionnage et exécutée. L'inspection de la censure reçut l'ordre d'écarter de ses services tous les employés juifs. Nous étions deux : un Ashkénazi (pour les langues allemande, yidish et Hébreu) et moi. On nous signifia de partir. Mais, le capitaine Nedjib, qui ne pouvait se passer de ma collaboration, usa de toute son influence pour me garder. Il expliqua à l'Inspection Générale de la Censure que j'étais originaire de Thrace, que les Israélites de cette partie de l'empire ont toujours été de bons patriotes, qu'ils n'avaient aucune accointance avec le mouvement sioniste et qu'en ce qui me concernait, il se portait garant de ma loyauté. Il fit tant et si bien qu'il réussit à obtenir ma réintégration «provisoire» et ce provisoire dura une année et demie encore.

Quelques mois avant la fin des hostilités, c'est-à-dire au printemps de 1918, la situation militaire en Syrie avait pris une tournure inquiétante. Les forces britanniques avançaient à pas lents mais sûrs vers Damas.

Un jour, l'inspecteur de la censure, le lieutenant-colonel en retraite Koureyich bey, que l'on avait convoqué pour les besoins des cadres, me dit, d'un ton amical :

— Avram efendi, j'ai l'impression que nous allons recevoir d'ici à demain l'ordre adressé déjà à tous les autres services leur enjoignant de livrer au commandement de la place tous les militaires israélites, officiers ou soldats. Je te dis cela pour ta gouverne ...

— Je vous remercie, mon colonel, mais je ne suis pas ici comme militaire. Je ne suis ni officier ni soldat.

— En tout cas tu es prévenu.

C'était un brave homme, ce vieux colonel, et son «tuyau» était pour moi une preuve d'amitié.

Le lendemain même, l'ordre parvint à la censure : «Les officiers ou soldats israélites devaient quitter la Syrie pour être expédiés vers le front du Caucase».

— Que dois-je répondre ? me demanda l'inspecteur.

— Vous direz que je ne suis pas militaire. Je suis professeur au Lycée et si je viens ici c'est simplement pour donner un coup de main.

Cette réponse fut jugée insuffisante à la quatrième armée qui maintint sa manière de voir : «Puisque cet homme est à la censure militaire, c'est donc qu'il est soldat. L'ordre de transfert doit, par conséquent, le toucher également.»

Koureyich bey dut, alors, se rendre en personne chez l'inspecteur général pour lui expliquer mon cas de vive voix. Il fut décidé de me radier les cadres de la censure pour que je fisse les formalités relatives à mon entrée sous les drapeaux. Ainsi je quittai une fonction que j'avais remplie, pendant trois années et à laquelle je devais l'exonération pour commencer les démarches en vue d'entrer au service restreint.

### *La Sténographie à la Grande Assemblée Nationale*

La Grande Assemblée a perdu, il y a quelques jours, son secrétaire-général permanent. En effet, mon grand et regretté ami, Veysel Adil Kenya, occupa avec dignité et compétence cette haute et délicate fonction depuis la fondation de notre Parlement républicain. Ancien major de cavalerie Veysel Adil était un homme énergique, en même temps qu'un esprit juste et plein de bon sens, au cœur loyal et bon. C'est grâce à lui, je puis dire, que la Grande Assemblée possède aujourd'hui une équipe complète de sténographes. Sans lui, je doute fort que mon système eût acquis droit de cité sous la coupole législative.

\*

Un jour — pendant que je faisais ma leçon des sténographie aux élèves du Cours créé par le ministère de l'Instruction publique à l'Ecole de Commerce

— un personne entre dans la salle salue et fait un geste qui voulait dire : «Ne vous dérangez pas, continuez !». Il s'assit sur l'un des bancs et suivit jusqu'au bout la leçon. C'était Veysel Adil bey. A la sortie, il me pria d'aller le voir le lendemain à l'Assemblée.

Quand je me présentai chez lui, il me dit sans aucun préambule :

— Nous avons décidé d'ouvrir un cours ici pour nos scribes. Qu'en dites-vous ?

— Mais, observai-je, ne pourriez-vous pas envoyer vos gens à l'Ecole de Commerce où il y a déjà un cours de sténographie.

— Non, fit-il de ce ton de soldat qui n'admet pas de réplique. Nous tenons à ce que l'enseignement se fasse ici. Vous serez payé à part.

Et le cours fut créé dès le lendemain. Quelques jours plus tard. Veysel Adil partit en tournée pour l'Europe. Il visita différents parlements et recueillit des renseignements sur la façon dont on pratique le système abrégatif pour la prise des débats législatifs. Il revint avec la conviction que la chose était possible et il se mit de tout cœur à l'œuvre. Il entra souvent dans la salle où je faisais la leçon et infligeait des amendes aux absents.

A ceux de mes élèves de plus de trente ans qui essayaient de régimber, il les rabrouait avec ce rude adage :

— Ou vous conduirez ce chameau ou vous quitterez ces lieux<sup>1</sup>.

Il assistait à tous les examens et m'aidait dans la correction des épreuves. Des récompenses étaient accordés par lui aux meilleurs élèves. Ainsi, il fit tant et si bien que la sténographie fut définitivement introduite à l'Assemblée dans le délai fixé par la loi alphabétique (juillet 930).

Sans lui, ai-je dit, la chose n'eût pu se faire. D'ailleurs la première tentative au Sénat d'Istanbul avait duré l'espace d'une leçon, car cette leçon n'eut pas de lendemain. Je rencontrais, en effet, dans les services parlementaires pas mal d'hostilités. Quelques esprits étroits et chauvins semblaient m'en vouloir, non pas d'être Juif, mais d'être «citoyen» turc. J'eusse été un spécialiste étranger on eût trouvé la chose normale. Il y avait

<sup>1</sup>Ya bu deveyi gütmeli, ya bu diyardan gitmeli.



bien à l'Université des professeurs juifs venus d'Allemagne. Mais ce qui les agaçait c'est ma qualité de Juif turc. Où donc avais-je pris le droit de fonder une sténographie pour la langue turque ? On trouvait cela de l'insolence.

\*

Un jour, Veysel Adil me fit mander chez lui et me dit d'un air grave et triste.

— On ne veut pas que vous dirigiez vous-même les sténographes. Quelqu'un va se charger de cette tâche.

J'eus un petit sourire qui en disait long.

— Que voulez-vous, il y a des gens tellement stupides ... Mais, ajouta-t-il, vous pourrez toujours, si cela vous intéresse, assister aux débats en vous plaçant sur l'un des sièges latéraux réservés aux fonctionnaires.

Je continuai cependant à faire faire à mes élèves des exercices d'entraînement car ma tâche n'était pas encore terminée.

A une séance qui s'annonçait sensationnelle, je pris place dans les bancs des fonctionnaires et il me fut ainsi donné d'assister à une petite scène aussi amusante que suggestive :

Sur la première rangée, deux députés devisaient. Bessim Atalay était en train d'expliquer à son voisin que les deux jeunes gens qui se tenaient debout devant l'estrade présidentielle prenaient les débats au moyen de signes spéciaux. Poussée par la curiosité, le député se leva, s'approcha discrètement de l'un des sténographes et suivit tout scandalisé le mouvement du crayon que traçait sur le papier des hiéroglyphes étranges. Il retourne à sa place en dit :

— Ça, c'est l'écriture de Satan ! ...<sup>1</sup>

— Dame ! répondit en riant Atalay, leur maître est un Juif.

<sup>1</sup>Nedir bu yazı, şeytan yazısı vallahi. — Muallimleri yahudidir yahu.



... l'Assemblée...

— Quand je me présentai chez lui, il me dit sans aucun préambule :  
Un jour, Vessel Adli me fit mander chez lui et me dit d'un air grave et  
— Mais, comment son nom est-il écrit ?

— On ne veut pas que vous dirigiez vous-même les négociations.  
— Mais, comment son nom est-il écrit ?

— Les un petit soufre qui en dit long.  
— Non, il n'y a rien de tel. —  
— C'est-à-dire, il y a des gens qui disent qu'il y a un soufre dans le nom.

— Mais, comment son nom est-il écrit ?  
— C'est-à-dire, il y a des gens qui disent qu'il y a un soufre dans le nom.  
— Mais, comment son nom est-il écrit ?  
— C'est-à-dire, il y a des gens qui disent qu'il y a un soufre dans le nom.

— C'est l'écriture de son nom.  
— C'est l'écriture de son nom.  
— C'est l'écriture de son nom.

— Sans lui, ai-je dit, la chose n'eût pu se faire. D'ailleurs, la première  
tentative au Sénat...  
— C'est l'écriture de son nom.

1 Note de page, peut-être une référence à un autre passage.

## RÉGIME DE TUTELLE

C'était en 1942. l'année du Varlık [Vergisi]. Je reçois, un beau jour, une convocation urgente du ministère de l'Instruction publique. Je pars pour Ankara et me présente chez Abdullah Aker, directeur-général de l'enseignement technique.

— Nous vous avons fait venir, me dit-il, pour vous confier la direction de la commission de sténographie que nous venons de former. Nous voulons établir un système abrégé qui sera enseigné à l'exclusion de tout autre.

J'étais complètement abasourdi.

— Vous voulez créer un nouveau système ? fis-je. Mais il en existe un déjà, c'est celui qui est depuis douze ans pratiqué avec succès à la Grande Assemblée.

— Oui, mais la langue turque a beaucoup évolué depuis. Il nous faut maintenant un procédé qui réponde mieux aux besoins actuels, Et puis nous recevons de tous les côtés, d'autres projets de sténographie. C'est une véritable anarchie et nous entendons y mettre de l'ordre. Voilà pourquoi nous voulons avoir une sténographie unique dont l'enseignement sera obligatoire dans nos écoles.

— Depuis quand, déclarai-je impatienté, l'Etat se mêle-t-il de créer une sténographie ? C'est la une tâche qui ne peut relever que des spécialistes. En Turquie cet art est encore à ses débuts alors que dans les pays occidentaux, il est très développé et se présente sous divers aspects. En France, par exemple, il y a cinq ou six systèmes ; en Allemagne plus d'une vingtaine. Est-il sage et juste de fermer la porte à d'autres initiatives ? S'il y a d'autres fondateurs de systèmes, tant mieux. Il est très facile de connaître la valeur d'un procédé. Un petit examen suffit. Je me suis servi moi, de deux méthodes françaises (Prévest Delaunay et Duployé). Demain un autre peut adapter à la langue turque le système Gabelsberger (allemand) ou Pitman (anglais) et il peut obtenir des résultats meilleurs que les miens. Pourquoi leur barrer la route en faisant une sténographie officielle ?

— Notre but est, insista mon interlocuteur, de faire une sténographie d'Etat. La décision est formelle. Les Allemands ont bien leur Straatsstenographie.

Straatsstenographie ! Devant un tel argument, il ne me restait plus qu'à m'incliner ...

\*

A midi, je rencontra au restaurant le professeur Galante, député de Niğdé. Je le mis au courant de la chose.

— Ecoute mon cher, me dit-il. Si tu veux en croire mon expérience, tu feras bien de ne pas trop te cabrer. Ils ont décidé de faire une sténographie, ils la feront avec ou sous toi. Je te conseille donc de transiger. N'oublie pas que tu es fonctionnaire, c'est-à-dire à leur ordres.

Je transigeai et, moyennant quelques légères modifications je sauvais le système.

*L'Etoile du Levant*, 23 Juin 1950.



De gauche à droite,

Premier — Homme inconnu ; Second — Femme inconnue ; Troisième — Avram (Albert) ; Benaroya-décédé à Istanbul ; Quatrième — Femme-Inez Kastro, mariée à Izak Antika, décédée en Israel ; Cinquième — Femme-Ameli Kastro Mariée à Jozef Behar, décédée en Israel ; Sixième — Femme-Sultana Benaroya (sœur de Albert) décédée à Istanbul ; Septième — Femme - Berta Benaroya Reytan, mariée à Yakov-Reytan (jamais retourné du camp des prisonniers de guerre en Inde) décédée à Istanbul ;

Assis dans la première rangée de gauche à droite.

Premier — Garçon Hayim Kastro (Castro) décédé à Paris. Il était officier des Forces Françaises Libres qui ont libéré Paris en 1944 ; Second — Femme-Zimbul Kastro (mère d'Inez Ameli, Hayim et Bella) décédée à Edirne; Troisième — Femme-Bella Kastro Benaroya, décédée à Chicago ; Quatrième — Homme-Nissim Benaroya (époux de Bella) décédé à Ist. ; Cinquième — Femme-Sara Hassid Benaroya (mère de Berta et Nissim) décédée à Edirne.



Avram Benaroya, second à partir de la droite. Archives Rafael Benaroya.

— Notre but est, insistantement, de faire passer l'Etat. La décision est formelle. Les Allemands ont bien

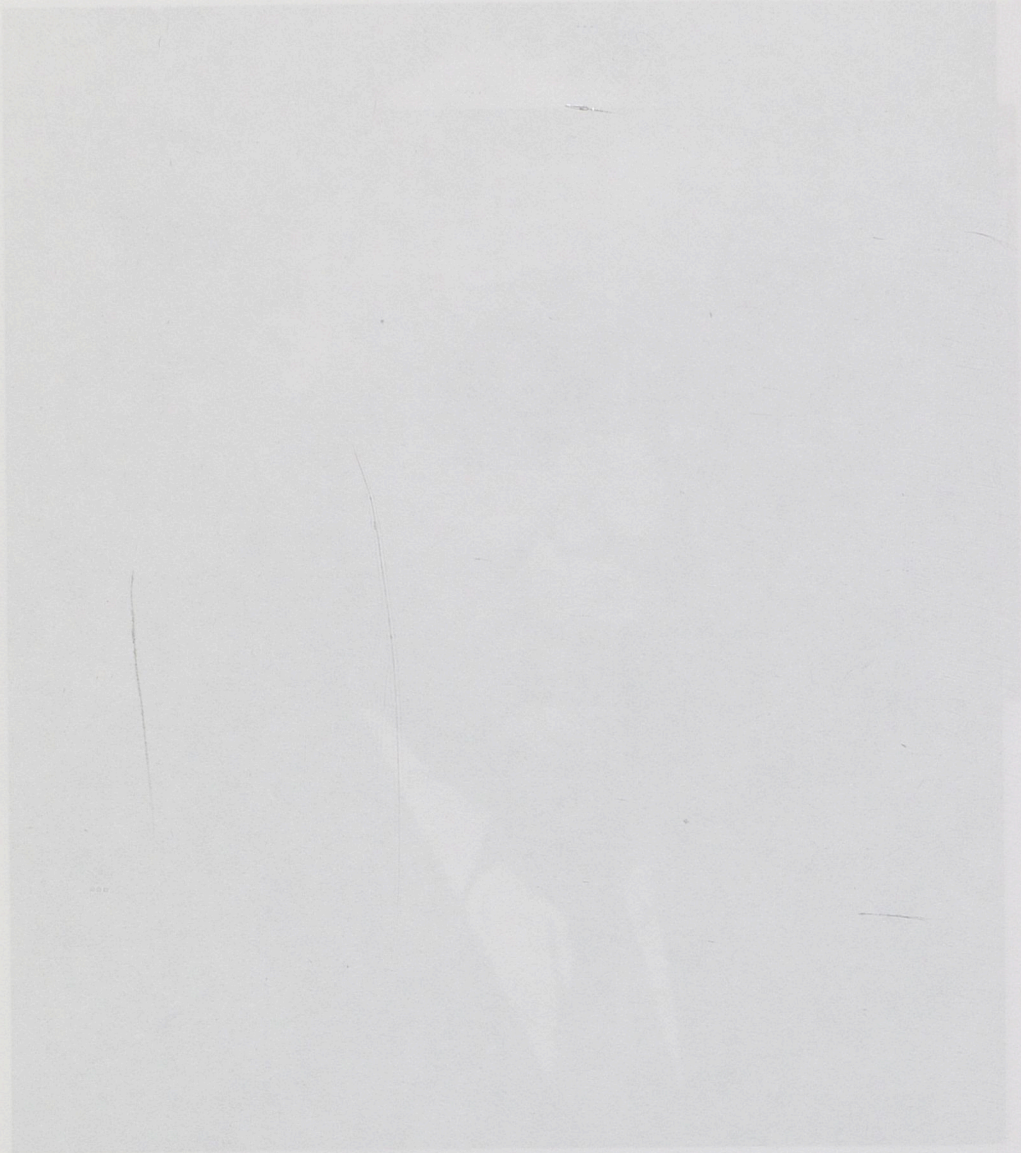
le gauche à droite.  
 Premier — Homme inconnu ; second — Femme inconnue ; Troisième —  
 Avram (Albert) ; Benaroya-décédé à Istanbul ; Quatrième — Femme-  
 Ince Kasim mariée à Isak Asik, décédée en Israël ; Cinquième  
 — Femme-Amel Kasim mariée à Isak Benar, décédée en Israël ;  
 Sixième — Femme-Solana Benaroya (sœur de Albert) décédée à  
 Istanbul ; Septième — Femme - Betta Benaroya Kevyan, mariée à  
 Yarov Kevyan (jamais retourné du camp des prisonniers de guerre en  
 Inde) décédée à Istanbul ;  
 Assis dans la première rangée de gauche à droite.  
 Premier — Garçon Hayim Kasim (Cousin) décédé à Paris. Il était officier des  
 Forces Françaises Libres qui ont libéré Paris en 1944 ; Second —  
 Femme-Zimbal Kasim (mère d'Ince Amel, Hayim et Betta) décédée à  
 Jérusalem ; Troisième — Femme-Betta Kasim Benaroya, décédée à  
 Chicago ; Quatrième — Homme-Nissim Benaroya (sœur de Betta)  
 décédée à Jérusalem ; Femme-Sara Haxid Benaroya (mère de  
 Betta et Nissim) décédée à Jérusalem.



*Le Vaisseau*

A. Benaroya (*L'Etoile du Levant* 1<sup>er</sup> juillet 1955)

Un jour de la première moitié d'octobre, je reçus la visite d'un représentant de la police judiciaire. Il m'accorda 24 heures pour lui préparer les deux documents exigés par le Parquet : un certificat familial de Moudjah et une copie notariée de mon carnet d'identité. Il m'expliqua toutefois que ce n'était pas bien grave, qu'il s'agissait d'un article paru le 1<sup>er</sup> septembre 1951 sous le titre «des fuyifs de Turquie et le monde juif» (Le titre avait été mal traduit).



A. Benova (l'étude du lavant P. juillet 1923)



## MON PROCES

### *Les Risques du Métier*

J'ai failli, sinon aller en prison, du moins passer dans la catégorie des citoyens que l'on appelle récidivistes et avoir mon casier judiciaire en bonne et due forme. Certes le délit qui me fut attribué n'était pas bien dégradant. Le journalisme, dit-on, mène à tout, même devant les juges. Le métier a ses risques et les journalistes qui n'ont pas eu maille à partir avec la justice sont aussi rares que les chauffeurs de taxi sans contravention. Bien que la peine qui m'avait été infligée était la plus légère avec bénéfice du sursis, n'empêche que je me trouvais sous le coup d'un antécédent et que je sentais sur ma tête l'épée de Damoclès. Il me fallait donc à tout prix effacer cette petite tache par un recours en Cassation.

Cette affaire fut en somme d'essence politique : un personnage de l'opposition m'a fait l'honneur de s'occuper de ma petite personne poussant la sollicitude jusqu'à faire traduire un article paru le 14 septembre 1951 dans *l'Etoile* sous le titre «Le Judaïsme turc et le monde sépharade». La traduction a été envoyée à M. le procureur de la République accompagnée d'une petition disant que dans son esprit cet écrit tombait sous le coup de l'article 34 de la loi électorale vu que l'on pouvait relever des critiques à l'égard de l'un des partis en compétition et cela à un moment où toute campagne électorale devait avoir cessé ...

### *Le Visiteur*

Un jour de la première moitié d'octobre, je reçois la visite d'un représentant de la police judiciaire. Il m'accorda 24 heures pour lui préparer les deux documents exigés par le Parquet : un certificat domiciliaire du Mouhtar et une copie notariée de mon carnet d'identité. Il m'expliqua toutefois que ce n'était pas bien grave, qu'il s'agissait d'un article paru le 14 septembre 1951 sous le titre «les Juifs de Turquie et le monde juif» (Le titre avait été mal traduit).



*La Dénonciation*

Près de quatre semaines s'étaient déjà écoulées. Comment se faisait-il que le ministère public eut laissé passer un si long délai pour entrer en action ? Les affaires de presse ont, d'après la loi le pas sur toutes les autres et doivent être jugées avec célérité. Pourquoi ce retard ? J'ai été aux renseignements. Un haut fonctionnaire compétent m'explique que l'action avait été ouverte non pas d'office par l'autorité responsable mais sur l'intervention de tiers. Il y avait eu dénonciation et le ministère public avait cru devoir se saisir de l'affaire. Qui donc étaient les délateurs ? Ce n'était pas bien difficile à deviner. L'article incriminé avait été traduit et la traduction avait été légalisée par quelque notariat.

*Les Chefs d'Accusation*

Vers la fin d'octobre on me remit un pli officiel, portant le cachet de la 9ème Chambre correctionnelle qui s'occupe des délits de presse. J'étais convoqué pour le mercredi 7 novembre à 10 h. 45. On me faisait en même temps connaître les chefs d'accusation :

1. — J'aurais fait une comparaison entre les deux pouvoirs, celui d'hier et celui d'aujourd'hui.
2. — J'aurais dit que le gouvernement précédent était mi-démocratique et que le gouvernement actuel était cent pour cent démocratique.
3. — Que ce dernier autorisait les voyages librement et permettait aux délégués d'assister à des congrès.
4. — Les experts avaient conclu à l'unanimité que mon écrit tombait sous le coup de la loi électorale parce qu'il comportait de la propagande faite dans le délai interdit.

J'allai montrer ce document à Me Bension Galimidi qui me fit aussitôt l'amitié de rédiger le soir même, auprès avoir lu l'article incriminé, une réplique aux allégations de l'accusation, réplique qu'il fallait présenter au secrétariat du tribunal dans l'espace de trois jours.

Pour l'intelligence de cette relation nous publions ci-après l'article paru dans le numéro du 14 septembre 1952 et qui a donné lieu à ce procès :

### *Le Judaïsme turc et le monde sépharade*

Le 4 novembre prochain se tiendra à Paris le Vème Congrès sépharade mondial. Les communautés juives de cette catégorie, éparpillées sur les quatre continents, y enverront leurs représentants. Comme l'a expliqué, ici même, M. Abraham Elmaleh, ce congrès étant dépourvu de tout caractère politique, les débats ne porteront que sur les problèmes sociaux et culturels communs au monde sépharade dont nous faisons partie. La collectivité israélite de Turquie, mère de toutes les autres collectivités juives de tout l'Orient, ayant au surplus des attaches de famille dans toutes les parties du monde, notamment en France, en Israël et en Amérique a été invitée naturellement à envoyer ses délégués à Paris. Rien n'empêche, certes, quelques notables d'entre nous de profiter de la liberté de voyage pour aller assister à ce congrès. Mais s'ils ne sont pas nantis du titre de délégués du judaïsme turc, leur participation au congrès serait d'un caractère officieux et même, un tantinet clandestin. Or, ces messagers ne sont pas seulement des Juifs, ce sont avant tout des citoyens turcs. Pour pouvoir se dire les délégués du judaïsme sépharade de Turquie, il faut que notre gouvernement leur reconnaisse cette qualité. En d'autres termes il est indispensable que la délégation judéo-sépharado-turque soit constituée à la connaissance et avec l'assentiment du pouvoir central. Ainsi, elle aura alors un caractère national et de même qu'une équipe sportive turque a la faculté de promener partout le glorieux drapeau turc, de même aussi, cette délégation pourra arborer fièrement les couleurs turques à côté de celles des autres pays qui seront représentés à ce congrès.

Il y a quatre ans, sous le régime mi-démocratique du gouvernement Günaltay, les Israélites de Turquie avaient été empêchés d'envoyer des délégués au Congrès sioniste de Genève. Ce fut une erreur et je ne sais pas si le prestige de notre pays n'en a pas souffert. Le refus avait été opposé non pas parce qu'il s'agissait d'une conférence politique mais parce que le pouvoir d'alors n'aimait pas beaucoup que l'on se rendit à l'étranger. Nous avons aussi notre «petit rideau». Certaines tristes réminiscences d'un passé trop récent pouvaient pousser les délégués judéo-turcs à jaser dans une réunion tenue par des personnes venues de toutes les parties du monde sur certaines pratiques gouvernementales. On ne saurait dire que cette défense fit du bien au bon renom de la Turquie. Au contraire, l'absence des délégués à côté des sièges vides réservés à la délégation judéo-soviétique, fut remarquée et suscita fatalement des commentaires.



Aujourd'hui, grâce à Dieu, la situation est tout autre. Depuis l'avènement du régime démocratique et si l'on excepte quelques petits vestiges temporaires de l'ère révolue, les Juifs de Turquie n'ont rien à envier à leurs frères de religion de France, d'Angleterre ou d'Amérique. Aussi, sommes-nous persuadés que notre gouvernement verra d'un bon œil la participation du judaïsme turc au Ve Congrès sépharade mondial. Le prestige et même les intérêts moraux autant qu'économique de la démocratie turque ne pourront qu'y gagner.

*Mon avocat Me Y.*

Je me mis aussitôt en quête d'un défenseur. Parmi les amis et connaissances inscrits au Barreau aucun ne s'intéressait aux affaires pénales. Ils s'occupent plutôt de questions civiles ou commerciales. J'ai été à l'étude de Me Emile Franco.

— J'ai ce qu'il vous faut, me dit le jeune avocat. C'est quelqu'un nouvellement entré au Barreau, mais qui possède une certaine expérience dans tout ce qui a trait aux affaires pénales, car il a été pendant longtemps au Parquet et il a exercé les fonctions de substitut auprès des tribunaux correctionnels. Il connaît tous les rouages et la plupart de nos magistrats. De plus, ce qui est aussi un grand atout en cette circonstance, il possède de larges connaissances en français.

— Soit, mettez-moi en contact.

Un coup de téléphone et Me Y. nous rejoignait. Élégant, beau parleur, à la voix forte, l'ex-substitut fit sur moi un excellent effet. Quand je lui eus expliqué en deux mots de quoi il s'agissait.

— Je me charge de l'affaire, dit-il. Ne vous en faites pas. Je vous ferai sortir blanc comme neige cent pour cent. Je suis si sûr de mon fait que je m'engage devant ces messieurs pris à témoin, à vous restituer les honoraires en cas d'insuccès.

*Les affaires sont les affaires*

Je me sentis réellement rassuré. Il me demanda de lui préparer une procuration notariée et me donna rendez-vous pour arrêter ensemble les bases de la défense. Je dois vous dire que Me Y. appartient à l'opposition par conséquent au groupe au nom duquel le procès avait été amorcé.

— Bah, me dit-il, qu'est-ce que cela peut bien faire ? La politique est une chose la profession en est une autre. Rien ne saurait m'empêcher de prendre en main une cause qui me paraît juste et je n'ai pas à me soucier si le client a des opinions politiques qui ne sont pas les miennes. Les affaires sont les affaires, conclut-il philosophiquement.

*Pessimisme*

J'ai été, comme convenu, le trouver à l'étude avec les journaux qu'il m'avait demandés. Entretemps, il avait feuilleté mon dossier au greffe du tribunal et il me parut n'avoir plus la belle assurance de notre première rencontre.

— L'affaire est sérieuse, me dit-il. Dans leur rapport, les experts ont conclu à l'unanimité que votre article contenait de la propagande électorale. Or les experts sont des sommités universitaires et nos juges font grand cas de leur avis. Enfin nous pourrions peut-être nous en tirer à bon compte ... et je tâcherai de vous obtenir le sursis...

— Mais le sursis, observais-je, surpris, ne se discute pas, quand il s'agit d'un prévenu qui a un passé judiciaire intact.

— Oh ça ce n'est pas toujours bien sûr. Les juges ont leur droit d'appréciation.

— Vous pensez donc que mon article peut éveiller l'idée d'une propagande ?

— Peut-être. En tout cas vous avez fait une comparaison entre deux gouvernements.

— Mais pas du tout ... S'il y a eu comparaison ce n'est pas entre deux gouvernements mais entre deux situations, celle d'il y a quatre ans et celle d'aujourd'hui.

*Convaincre d'abord mon avocat*

J'eus en cette minute l'impression que mon avocat était affligé de ce que l'on appelle une déformation professionnelle. Ayant exercé pendant dix ans la charge de substitut, il avait lu et analysé mon article avec un esprit inquisiteur. Je compris alors qu'il me fallait d'abord persuader mon défenseur de mon innocence.

— La propagande, dis-je, est une action voulue, consciente, préméditée. Pour faire de la propagande il faut avoir un but, une intention. Quel but pouvais-je avoir ? Je n'appartiens à aucun parti politique et je n'ai pas posé ma candidature. Alors pour qui et pourquoi aurai-je fait de la propagande ?

— Je ne pense pas que les juges entrent dans ces considérations. Généralement ils s'en remettent aux conclusions des experts et ces conclusions sont en «notre» défaveur.

*Traduttore, traditore*

— Et d'abord je puis prouver que je ne me suis pas occupé des élections. Tenez, parcourez le numéro précédent et vous ne trouverez pas un mot à ce sujet. Je ne m'en suis pas occupé pour la simple raison que ces élections partielles dont l'enjeu n'était que d'une vingtaine de sièges ne pouvaient m'intéresser puisque quel qu'en fût le résultat celui-ci n'aurait pas eu quelque effet pratique sur la politique intérieure et la physionomie de l'Assemblée n'en eût pas été changée. Ainsi donc quelqu'un qui ne s'est pas occupé des élections et qui, par conséquent, n'a pas fait de propagande pendant que c'était encore permis, peut-on imaginer qu'il ait pu en faire à un moment où c'était défendu.

— Ça c'est un argument qui a du poids et nous allons nous en servir. Aussi, vais-je présenter le numéro du 7 septembre au tribunal pour qu'il puisse vérifier nos dires. Nous allons aussi signaler les erreurs de traduction qui ont déformé le sens de l'article.

— Mais où les experts ont-ils vu que j'ai dit du pouvoir actuel qu'il était complètement démocratique ? Au contraire dans le dernier paragraphe de l'article, il y a une petite allusion qui laisse entendre que nous ne sommes pas encore dans une démocratie parfaite puisque j'y parle de certains vestiges du passé qui subsistent encore.

— Oui mais vous ajoutez un petit correctif et vous dites «vestiges provisoires».

— N'empêche à l'heure qu'il est et tant que les lois antidémocratiques n'auront pas été supprimées du Code, on ne saurait parler de démocratie parfaite.

Je suggérai à mon avocat de parler de mon passé, de mentionner certain service au pays.

— Je vais certainement en parler à la fin de ma plaidoirie pour disposer les juges en notre faveur et obtenir au moins le sursis en cas de condamnation.

Et Me Y. se mit au travail pour préparer la défense, car la 2ème audience devait avoir lieu le 21 novembre.

J'ai déjà dit que le tribunal spécial pour les affaires de presse tient ses assises un jour par semaine, le mercredi. Cette circonstance me causait un embarras personnel car c'est le jour de composition du journal. Heureusement que les convocations étaient faites pour la matinée, ce qui me permettait de disposer de l'après-midi.

La seconde audience avait été fixée au 21 novembre et mon avocat devait faire son plaidoyer. Me Y. avait déjà préparé sa défense, une défense courte mais substantielle. Je m'étais imaginé, étant donné sa facilité de parole, qu'il allait prononcer de vive voix sa plaidoirie et non pas en donner lecture. Une défense parlée produit toujours plus d'effet sur les juges qu'une défense écrite, car ces messieurs de la Cour sachant qu'on va leur présenter une copie ne prêtent qu'une attention relative à la lecture. Voici maintenant la traduction intégrale de cette défense.

#### *La plaidoirie de Me Y...*

Nous nous trouvons devant votre honorable tribunal sous l'inculpation d'avoir fait dans notre journal de la propagande électorale en faveur du Parti Démocrate pendant la période interdite et ce en dérogation de l'article 134 de la loi No 5545.



Le haut ministère public se référant au rapport des experts du 2 octobre 1951 a exprimé l'avis que nous devons être punis conformément à l'article 134 et il a appuyé sa thèse sur les points suivants relevés dans l'écrit en question à savoir :

- a) nous aurions fait un parallèle entre l'ancien pouvoir et le nouveau.
- b) nous aurions dit que le gouvernement Günaltay était mi-démocratique et le gouvernement actuel complètement démocratique.
- c) nous aurions dit que l'on reconnaît aujourd'hui aux Israélites turcs le droit de participation aux congrès tenus dans les pays étrangers.

Ces chefs d'accusation tirés de l'article qui fait l'objet du délit proviennent en partie de certaines fautes de traduction et en partie des conclusions erronées faites par les experts. Surtout l'idée émise quant à l'objet de la publication de cet article elle est d'un bout à l'autre le produit de l'imagination.

1. — Il n'a pas été fait de comparaison entre l'ancien pouvoir et le nouveau comme le prétendent les Experts et l'honorable Accusation.

2. — Il a été simplement question d'ancien et de nouveau régimes. Ainsi que la respectable Cour le sait la nation turque a eu trois régimes successifs : la monarchie absolue puis constitutionnelle, la République à parti unique et la Démocratie à partis multiples. Parler de ces faits historiques est en tous temps et en tous lieux, un droit imprescriptible pour tout citoyen libre et en français les termes Régime et parti ont des significations totalement distinctes. J'attire sur ce point l'attention de l'équitable tribunal.

Ici je crois de relever une erreur de traduction importante.

Dans la 17ème ligne de l'article en comptant de la fin il y a ce commencement de phrase (en français) «Depuis l'avènement du régime démocratique ...» traduit en turc cette de phrase donne : «Demokratik rejimin tehaddüsünden beri... » mais les experts l'ont traduit «Demokrat Parti iktidar mevkiine geldiğinden beri...» (Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti Démocrate). Une erreur de traduction aussi flagrante ne pouvait mener qu'à des conclusions erronées. Bien qu'une comparaison n'ait point été faite entre le régime ancien et le nouveau, l'eût-on même faite que cela ne pouvait constituer un délit.



2. — Pour ce qui est de l'allégation d'après laquelle nous aurions dit que le gouvernement Günaltay était mi-démocratique et que le gouvernement actuel l'est en entier, cela non plus ne correspond pas au contenu de l'article. C'est que dans le dernier paragraphe on laisse entendre que le régime actuel comporte aussi des lacunes. D'ailleurs en lisant avec attention cet écrit on constate que l'auteur ne parle point de «gouvernements» mais de régime, ce qui ne constitue guère un délit comme je l'ai expliqué plus haut. Si nous avons dit que le régime du gouvernement Günaltay était mi-démocratique nous n'avons fait là qu'exprimer une réalité historique. Mon client n'a jamais méconnu les efforts de Günaltay pour préparer la loi No 5545 qui fut un facteur déterminant à l'avènement du régime actuel. C'est que lui c'est un citoyen entièrement neutre.

3. — Quant à la prétention suivant laquelle on aurait dit dans l'article faisant l'objet de ce procès que «l'on aurait reconnu aujourd'hui aux Israélites Turcs le droit de libre participation aux congrès tenus dans les pays étrangers» je dirai ceci : J'ai lu et relu l'article à plusieurs reprises et je n'ai pas rencontré une phrase de ce genre : elle est entièrement née dans l'imagination des experts. Ce point je le laisse à l'appréciation de l'honorable tribunal.

Ici l'avocat fait une analyse de l'article pour démontrer que, ni dans son objet ni dans sa forme, cet écrit n'avait rien à voir avec les élections.

— D'ailleurs, poursuivit-il, le professeur Benaroya ne s'est pas mêlé à ces élections ni participé à la campagne électorale, alors que la propagande était libre. Admettre que son journal ait pu en faire justement pendant la période défendue c'est quelque peu étrange. Par conséquent, il est indéniable qu'aucune propagande n'a été faite en faveur d'un parti quelconque.

Mon client Benaroya est un concitoyen qui a fait ses études en France et servi pendant 35 ans comme fonctionnaire de l'Etat. Il a apporté pour la première fois une sténographie qu'il a enseignée personnellement dans le cours créé à la Grande Assemblée Nationale. Le but de son article était d'assurer la participation officielle des Israélites aux congrès juifs mondiaux dans lesquels sont représentés les Israélites des démocraties occidentales telles que l'Angleterre, la France, l'Amérique.

Dans l'article incriminé, il a exprimé le désir de voir les délégués israélites de Turquie porter sur leur poitrine la cocarde turque à l'instar des coreligionnaires des autres pays tout en admettant que les Israélites pourraient profiter de la liberté de voyage pour se rendre à des conférences de ce genre de leur propre gré.

Ainsi donc c'est dans un but aussi noble que mon client a écrit cet article où l'on veut voir de la propagande électorale. Par conséquent son acte ne comportant aucun facteur légal matériel et surtout moral entraînant quelque pénalité, je prie l'honorable Cour de rendre un verdict d'acquiescement et dans le cas où le droit d'appréciation du respectable tribunal venait à s'exprimer en notre défaveur, je sollicite respectueusement un sursis de la peine en tenant compte et de la nature de l'acte et du passé de mon client.»

Le président après m'avoir demandé si j'avais quelque chose à ajouter et sur ma réponse négative remit l'audience au mercredi suivant, 28 novembre pour l'énoncé du jugement.

#### *Condamné - Recours en cassation - Acquiescement*

La Cour voulait remettre à quinzaine l'énoncé du jugement, mais mon avocat ayant fait valoir des raisons majeures, disant que ce jour-là il allait être pris par d'autres affaires, le tribunal, conciliant, avança d'une semaine la date du verdict et le fixa au 29 novembre. Une semaine encore et nous allions savoir à quoi nous en tenir. Mon défenseur ne paraissait pas très rassuré. Il pensait que mes juges allaient plutôt tenir compte des conclusions des experts qui font autorité dans ce genre de procès. Il escomptait toutefois le sursis et puis à la rigueur on irait en cassation. Nous attendions donc le jour fatidique avec une certaine impatience. Le mercredi 28 novembre arriva enfin et nous nous mîmes à attendre dans le couloir notre tour. Il était déjà midi quand le président nous fit appeler pour nous communiquer que le verdict n'avait pas encore été «tapé» et que nous devions nous présenter à 14 heures. Nouvelle attente. A l'heure fixées la Cour était déjà au complet et délibérait probablement sur le verdict. Quand on nous fit entrer dans la salle, mon avocat qui avait l'habitude des physionomies des magistrats, me chuchota : «Nous sommes condamnés». En effet, le président donne lecture de la sentence d'après laquelle j'étais condamné pour propagande électorale illicite à 7 jours de prison et à 10 livres d'amende.

«Mais, ajoutait-il, étant donné que le prévenu n'a pas subi d'autre condamnation, le sursis lui est accordé».

Le président bon enfant, m'explique verbalement la sentence et ajoute que j'avais la faculté de recourir en Cassation.

Ainsi j'avais été condamné à un minimum de peine avec sursis. Mais c'était quand même une condamnation, c'est-à-dire une tare judiciaire. Il fallait à tout prix effacer cela. Je dis à mon avocat que je voulais me pourvoir en Cassation.

— Eh bien, nous allons nous adresser à cette haute Cour et j'ai des raisons de croire que nous aurons cent pour cent gain de cause.

Il se mit aussitôt au travail pour analyser, la sentence et y chercher des points de contestation pour les soumettre au tribunal suprême et obtenir l'annulation du verdict.

En examinant les documents, Me Y... découvrit un argument très fort. Dans la requête rédigée pour le Yargitay, il fit ressortir les points suivants :

1. — En rendant son verdict, le tribunal n'avait pas réfuté les arguments présentés par la défense.

2. — Dans le rapport d'expertise, il était dit nettement que les experts s'étaient basés sur la traduction qui leur avait été présentée. Ils n'avaient donc pas lu l'original. Or, la traduction avait été faite par la partie plaignante et non pas d'office par les soins du ministère public. Cette traduction présentait des erreurs flagrantes, témoin le membre de phrase où il était question de «l'avènement du nouveau régime» qu'on avait traduit par «l'arrivée au pouvoir du Parti Démocrate». Le rapport des experts ayant été rédigé d'après une traduction erronée les conclusions en devaient nécessairement être fausses et par déduction, la sentence de la cour avait été fondée sur des données inexactes.

Enfin suprême argument qui devait amener la cassation certaine du verdict, l'accusé avait été condamné à deux peines : emprisonnement, et amende, alors que l'article 134 de la loi électorale stipule clairement que l'une ou l'autre des deux peines doit être infligée.

Cette pétition fut envoyée par le canal requis à la Cour de Cassation.

On connaît la suite, la 8ème Chambre pénale de cette haute institution après avoir étudié le dossier décida de casser le jugement en alléguant que l'article incriminé ne comportait aucun but de propagande et par conséquent il n'y avait pas eu délit en la matière. Là-dessus, le tribunal spécial d'Istanbul reprit l'affaire et décida finalement de se conformer à l'arrêté de la Cassation et de prononcer l'acquittement.



*Acquitté*

Nos lecteurs n'ignorent certes pas que le propriétaire de «L'Etoile» avait été condamné par le tribunal spécial qui s'occupe des délits de presse, à 7 jours de prison et à 10 livres d'amende pour avoir publié le 13 septembre dernier, c'est-à-dire l'avant-veille des élections partielles, un article dont certains passages ont été considérés comme tombant sous le coup de l'article 34 de la loi sur les élections législatives, loi qui prescrit, sous peine de sanctions, la cessation de toute campagne électorale pendant les trois jours qui précèdent la date des élections. Bien que bénéficiant du sursis, M. Benaroya a eu quand même recours à la Cassation afin d'obtenir l'acquiescement et d'éviter ainsi un casier judiciaire.

La Cour de Cassation, après avoir examiné le dossier de l'affaire, reconnut le bien fondé des arguments de la défense, à savoir que cet article sur lequel l'auteur demandait au gouvernement d'autoriser le départ d'une délégation du judaïsme turc au congrès sépharade de Paris, n'avait rien à voir avec les élections partielles et elle décréta l'annulation de la sentence.

Mercredi, dans la matinée, le tribunal spécial a repris le procès. Lecture fut d'abord donnée de l'arrêt de la Cassation. La haute cour de justice a cassé le jugement dans le fond et dans l'application. L'article incriminé ne comportant aucune intention de propagande électorale ne pouvait faire l'objet d'une pénalité. Voilà pour le fond. Quant à l'application, la Cour Suprême d'Ankara relève que deux peines ont été infligées, emprisonnement et amende. Or l'article *ad hoc* prescrit une seule des deux peines.

Le Substitut du Procureur, consulté par le président, persista dans son point de vue à savoir l'existence d'un délit, mais demande l'annulation du procès pour le second point qu'il déclara justifié.

Le président alors consulta ses assesseurs et décida, finalement, de se conformer à l'arrêt de la Cassation et prononça un verdict d'acquiescement.

## DÉCLARATIONS DE HAMDULLAH SOUBHI BEY AU "STAMBOUL"

*Le Parlement et les non-Turcs - Diffusion de l'enseignement - La femme turque - Le français dans les écoles officielles*

Les élections tirent à leur fin. Les trois quarts des députés ont été élus. Tout porte à croire que la nouvelle Assemblée législative inaugurera ses travaux au début du mois prochain. La future Chambre sera en quelque sorte comme la continuation de la précédente.

Comme sa devancière elle ne verra pas, au début du moins, se former un parti d'opposition puisque tous les députés appartiennent à la Défense des droits que préside le plus populaire des chefs. Mais comme pour sa devancière aussi, il se peut qu'au bout de quelques mois, des groupes parlementaires commencent à se dessiner, certains députés se détachent du bloc populaire pour suivre une politique différant légèrement de celle de la majorité. Nul n'ignore l'utilité incontestable d'un parti d'opposition. Il n'existerait pas d'ailleurs qu'il faudra le créer. L'homogénéité dans ce cas serait périlleuse.

Un autre point de ressemblance encore réside dans le fait que la nouvelle Chambre comme celle d'hier se composera uniquement de représentants turcs et musulmans.

J'ai pu m'entretenir avant-hier, au nouveau local coquettement aménagé du Turk-Odjaghi avec son digne président Hamdoullah Soubhi bey, député de Constantinople, l'une des physionomies les plus intéressantes et les plus populaires de la Turquie nouvelle.

### *Pourquoi des candidats non-turcs n'ont pas été présentés aux élections*

— Comment se fait-il, ai-je demandé à mon éminent interlocuteur, que le droit de vote étant reconnu aux autres éléments et même pratiqué par eux, comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu aux élections un seul candidat non-musulman ?



Tout autre que Hamdoullah Soubhi bey eût trouvé la question indiscreète et s'y fût peut-être dérobé, mais le président de la commission parlementaire des affaires étrangères, avec la franchise et la netteté qu'on lui connaît, répondit en ces termes :

— Si des candidats non musulmans n'ont pas été présentés cette fois-ci, c'est que les éléments non-turcs n'ayant pas pris part à la lutte nationale, ignorent le véritable caractère du mouvement anatolien. Ils ne savent pas suffisamment comment les choses se sont passées à l'intérieur de l'Anatolie pour avoir voix au chapitre dans les résolutions finales. Il faudra d'abord qu'ils soient initiés aux désirs exprimés par le peuple et qu'ils prennent part aux affaires du pays, non par des discours, mais par des actes. Demeurés à l'écart de la lutte pour l'indépendance, les non-Turcs se trouvent dans l'impossibilité de voir et de comprendre avec la netteté requise l'état réel des choses. Il était donc logique que les Turcs voulussent régler eux-mêmes les questions pour lesquelles ils ont combattu sans le concours des autres éléments. N'oubliez pas que nous sommes encore en état de guerre. Mais lors des élections futures les non-Turcs seront, comme par le passé, admis à avoir leurs représentants à la Chambre.

#### *Enseignement national, professionnel et pratique*

— Dans quels sens devront être dirigés les efforts de la Turquie pour lui assurer au sein des nations la place à laquelle son grand passé lui donnera droit et la relever rapidement ?

— Aussitôt la paix conclue, le pays devra s'atteler à une triple tâche : réorganisation économique, diffusion de l'enseignement, émancipation de la femme. Comme je suis tout à fait étranger aux choses économiques, je m'abstiendrai d'en parler. En ce qui concerne l'extension de l'instruction, j'estime que celle-ci devrait avoir pour but une éducation purement nationale à objectifs économiques. Il faudra créer des écoles régionales professionnelles pour préparer, par une instruction appropriée et en s'inspirant des besoins de chaque région, les générations turques à travailler au relèvement du pays.

Il faudra leur inculquer le sentiment national le plus intense. Plus ce sentiment se développera plus nous serons des Européens. Il faut que le peuple s'eupéanise rapidement et qu'il donne à ses enfants une éducation pratique afin de les préparer à la lutte pour la vie et les armer pour le combat dans les rivalités internationales.

*La femme anatolienne est l'égale de l'homme*

Quant à la femme turque, elle s'émancipe rapidement. Elle n'est plus ni une Marocaine, ni une Persane, ni une Indienne. Elle prend part à toutes les luttes. Elle est étudiante dans les facultés ; elle est employée dans les administrations, institutrice dans les écoles, directrice dans les magasins ; elle est journaliste, écrivain, tout.

Il est vrai que la proportion des femmes turques qui s'associent aux travaux de l'homme dans les différentes branches de l'activité humaine n'est pas considérable actuellement, mais elle tend à s'accroître chaque jour. Il faut établir une distinction entre la femme turque de la ville et sa sœur de la campagne. Celle-ci a toutes les attributions de l'homme. Observez-la en Asie-Mineure dans son travail. Elle se livre à tous les travaux que fait l'homme. Elle n'est pas voilée ; elle ne se considère pas comme un être inférieur ; elle accepte de grand cœur toutes les luttes de la vie nationale. C'est sa vitalité extraordinaire, sa capacité de travail, sa ténacité, sa fermeté d'âme dans le malheur qui ont conduit notre lutte nationale au triomphe final. C'est cette héroïne anonyme qui a rendu possible ce qui paraissait impossible aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

La vérité est que, là où le cléricanisme n'a pas propagé ses erreurs, ses idées néfastes, la femme turque est restée saine, libre, productrice.

*Les langues étrangères sont indispensables à la jeunesse turque*

— Que pensez-vous de certaines tendances à réduire l'enseignement de langues étrangères dans les classes primaire ?

— Au sein de certaines assemblées locales se sont fait jour des tendances à éliminer l'enseignement du français dans les écoles primaires de l'Etat. Mais ces tentatives ont été vivement contrecarrées et par le peuple et par le gouvernement. Pour ne vous citer qu'un exemple entre plusieurs je vous rappellerai un incident qui s'est passé à Samsoun. Un commissaire à l'instruction publique avait voulu supprimer l'enseignement du français dans une école primaire de Samsoun, appelée Istiklal, l'institution la plus fréquentée de cette ville. Le public s'est énergiquement opposé à cette mesure. Il fit tant et si bien qu'il finit par avoir gain de cause et la mesure a dû être rapportée.

A Constantinople, le conseil général du vilayet a voulu supprimer, il y a un mois, la langue française des écoles primaires, afin de l'enseigner dans cinq écoles spéciales qu'on se proposait de créer. Immédiatement la presse



locale a jeté les hauts cris. Moi-même j'ai protesté dans *l'Akcham*. Résultat ; le commissariat de l'instruction publique a informé officiellement par l'entremise de la direction de l'enseignement que les programmes scolaires ne pouvaient être modifiés par une décision de l'assemblée du vilayet et que le français devait être maintenu comme par le passé. Ainsi que je l'ai déclaré à un journaliste qui m'interrogeait sur ce sujet – et mes déclarations ont été reproduites par le *Stamboul* – il est dans l'intérêt de la jeunesse turque d'apprendre les langues étrangères et il serait désirable que les écoles étrangères fussent fréquentées surtout par des jeunes gens turcs, que la majorité dans ces institutions fut constituée par des Turcs. Je vous prie à cette occasion d'écrire avec toute la netteté nécessaire que l'enseignement des langues étrangères sera encouragé et par les pouvoirs publics et par toutes les personnes qui se rendent compte des avantages qu'il y a à propager ces langues parmi la jeunesse turque. Soyez persuadés que toute velléité contraire sera combattue avec succès.

— Une dernière question : croyez vous que la crise actuelle soit susceptible de porter ombrage aux relations futures entre la Turquie et la France ?

— Nullement. Les intérêts communs sont trop forts. Il ya un passé qui survivra à tous les malentendus et à toutes les difficultés temporaires. N'est-ce point là des gages suffisants de l'amitié franco-turque ?

Ainsi parla le président de la commission parlementaire des affaires étrangères.

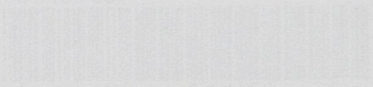
A. Benaroya

*Stamboul*, 16 juillet 1923





U. S. Halle  
107 193 001



locale a jeté les hauts cris. Moi-même j'ai protesté dans *l'Akham*. Révisé le commissariat de l'instruction publique a informé officiellement l'entremise de la direction de l'enseignement que les programmes scolaires ne pouvaient être modifiés par une décision de l'assemblée du vilayet et que le français devait être maintenu comme par le passé. Ainsi que je l'ai déclaré à un journaliste qui m'interrogeait sur ce sujet – et mes déclarations ont été reproduites par la *Stamboul* – il est dans l'intérêt de la jeunesse turque d'apprendre les langues étrangères et il serait désirable que les écoles étrangères fussent fréquentées surtout par des jeunes gens-turcs, que la majorité dans nos institutions fut constituée par des Turcs. Je vous prie à cette occasion d'insister avec toute la netteté nécessaire que l'enseignement des langues étrangères soit encouragé et par les pouvoirs publics et par toutes les personnes qui se rendent compte des avantages qu'il y a à propager ces langues parmi la jeunesse turque. Soyez persuadés que toute velléité contraire sera combattue avec succès.

— Une dernière question: croyez-vous que la crise actuelle est susceptible de porter ombrage aux relations futures entre la Turquie et la France?

— Nullement. Les intérêts communs sont trop forts. Il y a un pays qui survivra à tous les orages et à toutes les difficultés temporaires. N'est-ce pas le point de vue des gens sages de l'entente franco-turque?

Ainsi parla le président de la commission parlementaire des affaires étrangères.

A. B.

Stamboul, 16 juillet 1913.

05 SA 12881

ULB Halle

3/1

001 193 651





LES CAHIERS DU BOSPHORE  
XXXIV

AVRAM BENAROYA :  
UN JOURNALISTE JUIF OUBLIÉ  
SUIVI DE SES MÉMOIRES

textes  
publiés et présentés par

Rifat N. Bali

LES ÉDITIONS ISIS  
ISTANBUL



s Isis

ons Isis

stanbul

51

66

et

rg

04

5-8

